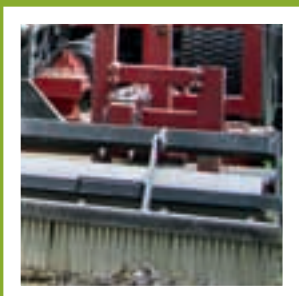




Pommerit Le vicomte

Bulletin municipal d'information • Annuel • Février 2012



SOMMAIRE

→ Vie municipale	4
Assainissement collectif	4
La réunion du SPANC	5
Les orientations d'économie d'énergie	6
Le centre de loisirs 2011 : ALSH	8
Espaces Publics Les orientations	9
Ma ville est belle sans pesticides	11
Le programme de voirie 2011	12
Accueil de nouveaux résidents	13
Les cérémonies de souvenirs	14
→ C.C.A.S. et Résidence de l'If	15
Contexte et perspective	
Un enjeu d'avenir	
Pourquoi envisager une restructuration ?	15
Association des Amis Résidents	16
La vie du CCAS	17
→ Vie scolaire	18
École élémentaire publique	18
École Ste-Anne	18
Temps périscolaire : règlement intérieur	19
→ Vie associative	20
Amicale du Folgoat	20
Association de Pétanque	20
Chorale La bonne Humeur	20
Bibliothèque Lecture et culture	21
Cercle Korriganed	22
Comité d'animation	22
Comité de Jumelage	23
Association tennis	23
Entente sportive Pommerit / Le Merzer	24
Les randonneurs du Leff	24
Association du paradis	25
Bagad Panvrid ar Beskont	25
APSPLV	26
Sapeurs Pompiers "30 ans de bottes"	27
Mammen	27
→ CCLP et Forum citoyen	28
Réfléchissons avant de jeter !	28
Schéma de développement éolien	29
Les couleurs d'automne ne sont pas toutes belles	30
Allo'Tad	31
EcoWatt	31
PIG Habitat 2012	32
→ Informations divers	33
Calendrier des fêtes de 2012	33
Etat civil 2011 (naissances et décès)	34
Eco citoyenneté	35
Tarifs publics	36
Infos mairie	38
Mémo Mairie	39



Les dates des élections 2012

PRÉSIDENTIELLES

- 22 avril
- 06 mai

LÉGISLATIVES

- 10 juin
- 17 juin

RÉDACTION
Commission Bulletin
et responsables de
commissions.

PHOTOS
Anita Gautier, Associations,
M. Lancien

CONCEPTION ET IMPRESSION
Imprimerie RoudennGrafik
Z.I. de Bellevue - BP 10129
22201 GUINGAMP CEDEX
Tél. : 02 96 119 700
Fax : 02 96 119 707
guingamp@roudenn.fr

Mot du Maire



Alain Gautier,
Maire

2012 sera une année importante, des élections présidentielles et législatives auront lieu.

En cette période de crise et de difficultés, souhaitons que les futurs élus prennent en compte les préoccupations réelles des Français et trouvent les solutions pour améliorer les conditions des plus défavorisés.

Les communes ne pourront plus obtenir des aides de financement comme par le passé.

Quelques unes de nos orientations 2012 :

→ Maîtrise des coûts de Fonctionnement

Nous en avons pris acte et nous poursuivrons l'effort sur les économies d'énergies et l'optimisation du coût d'entretien de notre patrimoine communal, ceci tout en maintenant l'offre des équipements publics aux utilisateurs.

→ Des opportunités d'accueil de nouveaux résidents :

Un nouveau Lotissement.

Afin de poursuivre et soutenir l'évolution démographique de la commune et l'installation de nouvelles familles, enjeu important pour l'avenir, nous avons acquis un terrain de 2,5 hectares à Mezmeur. Nous avons déposé le permis de lotir pour ce lotissement de 26 lots.

Dans un premier temps 14 lots vont être viabilisés et sont en vente au prix de 29 euros le m² les travaux commenceront cet été.

→ L'aménagement des rues de Brest et de la Corderie

Les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer nous ont remis en décembre l'avant projet détaillé de l'aménagement des rues de Brest et de La Corderie.

Au cours du premier trimestre 2012, un contrôle du réseau d'assainissement va être réalisé par caméra afin de vérifier l'état des canalisations. Une présentation du projet sera faite en mairie au cours du premier semestre en direction des riverains. Les travaux seront réalisés en plusieurs tranches, l'échéancier n'est pas établi, il devra tenir compte de nos possibilités financières et des aides de nos partenaires.

→ La Résidence de l'If : Une restructuration nécessaire pour l'avenir

La restructuration de la résidence de l'IF est envisagée, elle est actuellement dans sa phase pré opérationnelle. Un programmiste est chargé d'envisager les scénarios d'évolutions possibles en tenant compte des besoins exprimés, des besoins prévisibles et de la réglementation en vigueur. Ce cabinet estimera le coût des travaux et devra également simuler les augmentations de loyers qui devront rester supportables pour nos résidents et leur famille.

La durée des travaux sera d'environ 4 ans, mais auparavant il reste à trouver les financements, ce dossier complexe se fera en partenariat avec Côtes d'Armor Habitat, le Département et l'Agence Régionale de Santé.

En ce début d'année, déjà bien démarrée, je vous adresse en mon nom et au nom du conseil municipal, tous nos vœux de bonheur et de santé. Bloavezh mat a yed mat da oll.



Assainissement collectif

La restructuration de la station

« Sans action citoyenne,
l'action publique est moins efficace »

La première station de Pommerit le Vicomte et les premiers réseaux de canalisation d'eaux usées ont été créés à partir de 1971 pour un coût de 940 000 F (143 298 €). Au fil des années, le réseau s'est étendu petit à petit à de nouveaux secteurs du bourg.

Début 1990, la station a été restaurée pour un montant de 1 300 000 F (198 178 €) et jusqu'en 2005 des travaux d'entretien de la station et du réseau existant ainsi que de nouvelles extensions de ce réseau ont été réalisés.

La période 2003 à 2007 a été intégralement consacrée aux études et aux diagnostics pour réhabiliter la station et augmenter sa capacité de traitement.

La station restructurée et réhabilitée est « livrée » en 2011 pour un coût de 1 million d'euros subventionné à 49%.

Ces travaux de restructuration se sont traduits par :

- le remplacement des gros ouvrages comme le clarificateur et le bassin d'aération, ainsi que d'autres équipements comme le poste de refoulement muni d'un dégrilleur et d'un compacteur,
- la réalisation de la couverture du bassin d'orage et le rajout d'une unité de traitement de l'air au charbon,
- la création d'un nouveau local d'exploitation comprenant le tambour égoutteur

qui réduit la teneur en eau des boues, ainsi que l'unité centrale qui pilote l'ensemble de la station,

- l'ajout d'une unité de déphosphatation pour réduire la teneur en phosphate des effluents épurés,
- et enfin l'aménagement, en aval d'un terrain d'infiltration afin de respecter les normes de rejet dans le milieu en période d'étiage, (de juin à novembre).

Aujourd'hui la capacité de la station permet de traiter les eaux usées à hauteur de 1200 équivalents habitants contre 900 auparavant.

Cette station est donc aujourd'hui en mesure de respecter les normes qualitatives et quantitatives de rejet dans le milieu.

Pour optimiser son efficacité, elle nécessite un suivi quotidien du fonctionnement de l'ensemble des ouvrages par nos services, mais aussi la poursuite des travaux de réduction d'eaux parasites sur le réseau.

Enfin cette station ne pourra être réellement efficace que si chaque usager se sent co-res-

ponsable de ses propres rejets dans le réseau d'eaux usées.

A l'occasion de la porte ouverte du 19 novembre 2011, les visiteurs ont pu observer des problèmes d'incivilité.

En arrivée de réseau, tous les éléments comme les capsules de bouteilles, cotons tiges, crayons, lingettes, vêtements... peuvent détériorer certains équipements dont le remplacement ou la réparation peut engendrer un surcoût de 10 à 15 € par an et par abonné.

La présence d'hydrocarbure (résidus de peinture, de vernis, de solvants) est totalement à proscrire. Dans ce cas, pour ne pas altérer le traitement biologique, il faut solliciter une entreprise pour vidanger et traiter ces eaux impropres au traitement et cela représente un surcoût de 10 € environ par an et par abonné et ce pour chaque intervention de l'entreprise. Enfin l'unité de déphosphatation contient du chlorure fer-



Inauguration de la station restructurée
le 19 novembre 2011.



Portes ouvertes à la station et explication par Laurence adjointe aux finances et à l'assainissement.

pourrait représenter 12 000 € (soit 30 € par abonné). Pour réduire ce coût chaque abonné **peut agir** en utilisant des lessives et des produits contenant moins de phosphates.

Aujourd'hui, la redevance est de **2,61 €** par m³ consommé et l'abonnement annuel s'élève à **79,64 €**.

Son évolution dépendra notamment de la responsabilité citoyenne de chacun des abonnés puisque ce budget se doit d'être autonome et équilibré en matière de fonctionnement.

La réunion du SPANC

Réunion Publique du 12 janvier 2012.

► Assainissement non collectif

Conformément à la loi sur l'eau du 06 janvier 1992, celle-ci impose aux communes d'assurer le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif. Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'ensemble des 15 communes du territoire de la communauté de communes Lanvallon – Plouha, a transféré cette compétence à la communauté de communes. Compétences et Missions qui sont assurées par le SPANC «Service d'Assainissement Non Collectif». C'est dans ce cadre que s'est tenue la réunion publique du 12 janvier 2012, animée par



Réunion publique du 12 janvier.

le SPANC et suivie par une soixantaine de personnes. Cette réunion a donc été l'occasion au service d'exposer un rappel de la loi et les grands principes des visites qui vont se dérouler sur Pommerit Le Vicomte au cours des premiers mois de l'année 2012. Notons que systématiquement le SPANC, informe chaque propriétaire, au moins 15 jours en amont, de la date et l'heure de passage du technicien. Si le jour et l'heure de ce rendez-vous ne convient pas, il y a toute latitude pour trouver un autre créneau, après contact avec le service communautaire.

Les Coordonnées sont précisées dans le courrier. Au cours de cette réunion publique de nombreuses interrogations et demandes d'informations ont aussi fait l'objet d'échanges entre la salle et les élus présents, notamment les évolutions du subventionnement des partenaires que sont l'agence de l'Eau, Conseil Général, concernant les possibilités d'extension des réseaux. Sans en reprendre la globalité des questions et des échanges, vous trouverez ci – joint quelques éléments complémentaires de réflexion.

«La capacité maximale de la station d'épuration de Pommerit-Le-Vicomte est liée au débit du Roz à Pont-Guervilly»

→ Pourquoi n'est-il pas possible de raccorder les gros hameaux au réseau actuel d'assainissement collectif ?

Il faut se remettre dans le contexte du diagnostic et des études faites au préalable avant la restructuration de la station

(mandature de 2001 à 2008). Une des obligations qui nous a été imposée était la **prise en compte du milieu récepteur**. C'est

bien pour cela que l'on est passé de 900 équivalent-habitants à 1200 et pas un de plus.

→ Et pourquoi pas davantage ?

Tout simplement parce que le Roz n'a pas un débit élevé au contraire de certaines rivières. Lors de la réunion publique du 17 novembre 2011 et de la porte ouverte de la station du 19 novembre 2011, nous avons expliqué que nous avons des obligations de normes de rejets non seulement en qualité mais aussi en quantité et c'est bien cette dernière qui détermine la capacité maximale de rejets.

D'ailleurs cette obligation de prise en compte du milieu récepteur et le maximum possible autorisé à 1200 Eq-Hab, a conduit le conseil municipal, durant la précédente mandature, à intégrer cette contrainte lors de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Grâce à l'étude de zonage, s'agissant des zones potentiellement constructibles nous les avons classées entre :

- d'une part celles qui seraient, pour des contraintes de qualité du terrain et taille du terrain, obligatoirement raccordées,
- d'autres part les zones qui ne le seraient pas. C'est aussi pour cela, entre autre, que les zones potentiellement constructibles ont été légèrement modifiées par rapport au POS (Plan d'Occupation des Sols) précédent.

→ L'assainissement individuel est-il la seule alternative au non raccordement au réseau collectif ?

Dans une grande majorité des cas, notamment lorsque les terrains sont suffisamment grands et que l'on se situe sur un habitat dispersé, bien-sûr, c'est l'assainissement individuel qui sera privilégié.

Pour autant, lorsque l'habitat est dense, notamment dans les hameaux importants, ou dans certains futurs lotissements, il est possible de s'orienter sur

des assainissements «**semi-collectifs**», **locaux et d'initiatives privées**.

Pour cela, bien-sûr, les habitants pourront compter sur l'appui technique et politique des deux collectivités que sont la commune de Pommerit-Le-Vicomte et la communauté de communes de Lanvollon-Plouha.

C'est pourquoi, lorsque la totalité des visites individuelles sera réalisée sur la commune de Pommerit Le Vicomte et que le service SPANC communautaire en aura fait une analyse qualitative et une synthèse, l'équipe municipale s'engage à vous les présenter dans le cadre d'une réunion publique.

Les orientations d'économie d'énergie

► Le Groupe scolaire public

Un des points forts de nos orientations de 2008, lors des élections municipales était de se lancer dans des programmes de maîtrise et d'économies d'énergie. C'est dans ce cadre que nous avons sollicité au cours de l'année 2011, le bureau d'études techniques Armor Ingénierie de Langueux, afin de mener un audit notamment au niveau des bâtiments du groupe scolaire public, (école élémentaire / construction en 1971 et école maternelle / construction en 1985).

Cet audit pour les deux bâtiments contenait au final des préconisations en une dizaine d'actions avec un état sur le potentiel d'économie possible, ainsi que la durée du retour sur investissement.

Les premiers constats de ce diagnostic, nous ont très rapidement orientés vers la nécessité de revoir les ouvertures, ainsi que d'améliorer l'isolation des combles.

C'est dans ce cadre que nous avons procédé au remplace-

ment de 85 huisseries en élémentaire et 08 en maternelle. Par ailleurs nous avons procédé à l'insufflation de ouate de cellulose dans les combles de l'école primaire et dans le plafond du préau.

Enfin nous avons aussi réalisé l'installation de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs en maternelle et une recherche de maîtrise de la régulation du chauffage par installation de sondes appropriées.



L'équipe de l'entreprise Renouard pour le changement des fenêtres

L'ensemble de ces travaux, pour un montant global de 93 757 € HT se décline ainsi, outre les coûts liés aux études menées par Armor Ingénierie (3 870 € HT) et divers travaux (4 229 €), nous trouvons d'une part pour les huisseries de fenêtres réalisés par l'Entreprise RENOUARD (coût des travaux 78 507 € HT), d'autre part l'isolation des combles en élémentaire par l'entreprise Quali Confort (coût des travaux 9 389 € HT) et le changement des robinets thermostatiques à l'école maternelle (1 562 € HT), devrait améliorer tant le confort de ces bâtiments, que la facture de consommation des énergies.

Ce projet présenté comme prioritaire par la municipalité de Pommerit Le Vicomte lors des négociations du contrat territorial conclu entre les 15 communes et la communauté de communes Lanvillon Plouha, avec le Conseil général a obtenu 32 665 € de subvention, dans ce cadre.



Insufflation de ouate de cellulose dans les combles par l'entreprise Quali confort.

► **Autres travaux d'économies d'énergie**

D'autres initiatives ont été menées :

- Au foyer du foot, changement des radiateurs, dont les modèles en place étaient très énergivores.
- Régulation des horaires d'éclairages au bourg,
- Limitation des illuminations au centre bourg,
- Renforcement de l'arrivée de la ligne EDF au terrain de foot, en passant à 24 kW, compte tenu des nombreuses coupures que nous constatons régulièrement.

Par ailleurs d'autres contrôles sont en cours tant au niveau des régulations de chauffage en mairie, que sur l'intérêt ou pas d'apporter de nouvelles isolations à la salle socio culturelle.

► **Autres travaux**

Au cours de l'année 2011 ; quelques travaux de peinture ou autres ont été conduits en régie par le service technique, notamment :

- Peinture aux vestiaires de foot, vestiaires de la salle omnisport,
- Peinture sur le portail de l'entrée du cimetière,
- Création de 9 nouvelles cavurnes au cimetière,
- Aménagement du parvis de l'église pour un montant de 5 442 € HT, permettant en principe plus d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Vue du jardin des souvenirs.



L'entrée du cimetière.

Le centre de Loisirs 2011 : ALSH

2011 a été selon les spécialistes une année exceptionnellement chaude, oui mais... pas du 04 au 29 juillet 2011, période où l'ALSH communément appelé Centre Aéré a ouvert ses portes.

Ce temps maussade de juillet n'a pas «douché» la volonté de nos enfants, puisque Les 3 premières semaines ont affiché complet (50 enfants) et la 4ème semaine a fonctionné avec une dérogation pour un agrément de 55 enfants afin de satisfaire toutes les demandes.

L'équipe d'animation était composée cette année de :

- **Chloé et Béatrice** nos nouvelles recrues respectivement directrice et surveillante de baignade
- **Anne, Anton et Hélène**, nos ex-stagiaires désormais titulaires du BAFA.
- **Martine** bien connue de nos chers bambins puisqu'elle est ATSM à l'école maternelle.
- **Charlène** a effectué sa deuxième année.
- **Anthony** a effectué sa dernière année puisqu'il est désormais professeur des écoles. Nous en profitons pour le féliciter et le remercier au passage pour son expérience et sa disponibilité qui ont été très précieuses cette année encore.
- **Marie-Annick** a assuré comme chaque année l'intendance durant la première quinzaine.



Sortie du CLSH au circuit du Faouët.

- **Carine** l'a suppléée la seconde quinzaine.

L'équipe d'animation, la programmation des activités adaptées aux enfants ainsi qu'une tarification attractive basée sur les revenus du foyer (imposée par la CAF qui est partenaire financeur), ont permis ce très fort succès. Une assistance nombreuse a apprécié le spectacle de clôture présenté par les enfants et leurs animateurs. Les élus en charge de l'ALSH

souhaitent que le millésime 2012 soit au moins aussi bon que celui de 2011.

Pour cela nous allons dans les prochaines semaines travailler sur le recrutement, la programmation, la tarification qui a besoin de simplification ainsi que les dates d'ouverture (la 4^{ème} semaine étant à cheval sur Août)

Il est donc demandé aux familles intéressées par **l'ouverture du centre la semaine du 30/07 au 03/08 2012** de se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.



Camp au Centre de loisirs.

C'est aussi l'occasion pour nous d'inciter les jeunes POMMERITAINS motivés et aimant le contact avec les enfants à passer le BAFA qui est une expérience enrichissante et valorisante sur un Curriculum Vitae (CV) futur...

Les orientations espaces publics

Charte du SMEGA (syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat) et plan de désherbage communal.

La charte 2011-2013 a été signée par la commune le 15 décembre 2011.

La municipalité s'était déjà engagée dans cette action en 2010.

► Rappel du cadre et des objectifs de la charte

Les opérations de la charte s'intéressent aux pratiques de tout à chacun pour réduire les apports polluants.

Ces nouvelles opérations du SMEGA sont engagées dans le contrat territorial 2011-2013

soutenues par l'Etat, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Afin de participer à ce programme, les communes des bassins versants du Trieux, du

Leff, de l'Ic et des ruisseaux côtiers associés s'engagent pour une gestion durable de la ressource en eau en adoptant la charte communale proposée par le SMEGA.

► Les engagements de la commune

La commune s'engage à respecter les points de la charte sur toutes les opérations y compris celles réalisées par des prestataires, et à répondre annuellement à l'évaluation des pratiques mises en place.

Daniel Boulbin, adjoint à la voirie est désigné référent de la charte au sein de la commune.

La commune qui a élaboré son plan de désherbage s'est par ailleurs engagée à informer la population sur la réglementation et à mener des actions visant les jardiniers amateurs.

Aussi, le 9 juillet dernier, lors d'une manifestation intitulée «ma ville est belle sans pesticide» qui a eu lieu à Parc an Lan, la municipalité a

présenté une exposition sur ce plan.

Le service technique qui met en œuvre ces orientations, expérimente de nouvelles techniques de désherbage afin de réduire l'utilisation de produits chimiques d'une part et diminuer la surface traitée d'autre part.

► Le tableau suivant illustre ces efforts

	2009	2011
Glyphosate utilisé	15 Litres	5 Litres
Anti germinatif	0,500 Kg	0,200Kg
Traitement gazon	3 litres	3 Litres
Surface traitée chimiquement	6,7 Ha	1,6Ha

La diminution des surfaces traitées chimiquement a été compensée par le désherbage mécanique (désherbeuse, balayeuse, binette) et par d'autres types d'occupation des sols (paillage, jachères)

Pour information, en 2011 il n'y a eu aucun traitement chimique aux abords des chapelles, le long de Hent Armor, sur 50% de la surface du cimetière et sur les trottoirs et surfaces enrobées.

Certes, certains endroits, comme autour des bâtiments communaux, le boulodrome

restent encore traités mais la commission espace public réfléchit encore à d'autres alternatives, équipements ou pratiques.

Il faut prendre le temps et le recul nécessaire pour évaluer ces nouveaux équipements ; l'année 2011 ayant été particulièrement sèche, l'efficacité de certaines machines ne peut être démontrée vraiment.

Il est important que chaque pommeritain soit conscient que le service technique applique



les orientations et les consignes de la municipalité, dont le but est bien de préserver le cadre de vie de chacun d'entre nous. Il faut avoir en mémoire que la réglementation protège l'environnement, l'applicateur et le consommateur.

On ne peut que rappeler certains points de la réglementation : n'utiliser que des produits homologués ;(ils le sont pour des usages bien précis et leur dosage doit être respecté); ne pas traiter à moins de 5 m des points d'eaux.

► Rappel d'arrêtés préfectoraux de réglementation

L'arrêté «Chardon»

«Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usagers et usagers sont tenus de procéder chaque année du 1^{er} mai au 31 octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles dont il a la jouissance ou l'usage. La destruction se fera par voie chimique ou mécanique et devra être terminée au plus tard avant leur floraison.»

L'arrêté «fossé»

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides)

- à moins de 5m minimum des cours d'eau ou des plans d'eau.
- A moins de 1 m de la berge des fossés (même à sec), des collecteurs d'eaux pluviales, des points d'eau, puits, forage.
- Sur les avaloirs et bouches d'égout.

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés, et en cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Depuis 1999 les infractions ont été requalifiées en délits et la commune peut être contrôlée sur les applications illicites de produits.

En fait tout comme pour l'assainissement collectif, l'action citoyenne rend l'action publique plus efficace.



Remise des prix Maison Fleuries

► Le Concours «Maison fleuries» Le Palmarès 2011

SAMEDI 25 juin 2011, Raymond UNVOAS, conseiller municipal délégué aux espaces publics, a invité le jury communal à circuler sur la commune et à réaliser la notation des maisons fleuries. Ils ont ainsi pu constater que les efforts d'embellissement sont toujours maintenus.

→ Voici la liste des lauréats au palmarès 2011 Résultats du jury communal

PALMARES 2011

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue (<1000 m²)

1	Mme et M. NICOLAS	Paul	rue de la Corderie
2	Mme et M. COLLET	Alain	6, rue Pierre LOTI
3	Mme et M. GEFFRAY	Percival	Kerhon
4	GICQUEL	Annick	Pont Ilis
5	HERVIOU	Louissette	Mezmeur
6	OLLIVIER	Anne-Yvonne	Kerhervé

2^{ème} catégorie : parc et grand jardin privé visible de la rue

1	Mme et M. LE SECH	Yves	Kerlévic
2	Mme et M. QUERO	Daniel	Kerberthou
3	Mme et M. ALLAIN	Yves	Kersempier
4	<i>ex aequo</i> Mme et M. LANCIEN	Paul	Lan Thépault
4	<i>ex aequo</i> Mme et M. LE POMMELEC	Louis	Hent Don
5	Mme et M. MERCIER Yannick	Kerhenry	

3^{ème} catégorie : façade seule fleurie (balcon, terrasse, mur, fenêtres)

1 ^{er}	<i>ex aequo</i> Mme et M. ALANET	Andrée	14, Place du Centre
1 ^{er}	<i>ex aequo</i> Mme et M. GOURIOU	Paulette	9, rue de Brest

4^{ème} catégorie : hôtels, restaurants, commerces fleuris

1	Mme et M. LE COZ	Gilbert	15, Croix Blanche
2	CABINET VETERINAIRE		16, Place du Centre
3	HOFFMAN Boulangerie		6, rue de la Mairie

7^{ème} catégorie : hôpitaux, foyers et autres établissements de service public- Gîtes de France

1	Résidence de l'If		22 Hent Don
---	-------------------	--	-------------

Gîtes :

1	Mme et M. LE FLOCH	Lucien	Ty Coat
2	Mme et M. PAGE	Edith	Kerby



► Journée du 09 juillet 2011

Les élus ont décidé, en partenariat avec l'Association Eau & Rivières de Bretagne et le Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat, de communiquer aux habitants de la commune les orientations prises en matière de réduction des pesticides au travers d'une journée d'ateliers, de démonstrations de matériel de désherbage, de semis et d'expositions.

Cette journée s'est déroulée à Parc an Lan le samedi 9 juillet 2011.

Des Entreprises de démonstration de matériel de désherbage mécanique étaient associées à cette manifestation.

Quelques 80 visiteurs ont pu découvrir l'exposition réalisée par la municipalité et qui montrait les orientations en matière d'entretien des espaces publics par la réduction d'utilisation des pesticides au travers du Plan de Désherbage communal.

Ils ont découvert également l'exposition d'Eau & Rivières de Bretagne sur «le jardiner au naturel». Eau & Rivières de Bretagne a également présenté un atelier ludique sur les économies d'eau à la maison.

Beaucoup se sont essayés au désherbage manuel avec un outil aussi simple qu'efficace qu'est le «Picbin».

Les services techniques de la commune et de la résidence de l'IF ont été très présents lors de cette journée pour montrer les différents types de paillage qu'ils utilisent, et expliquer les pratiques qu'ils mettent en place et qu'ils expérimentent pour que ces espaces de notre commune et de la résidence de l'IF soient beaux avec le moins de produits phytosanitaires possible.



Conseil sur les vertus des outils.

Le programme voirie 2011 : Les réalisations

Concernant le programme voirie neuve pour l'année 2011, il a été réalisé le tronçon Kervaudry / Croas an coq, par l'entreprise HELARY, pour un montant de 43 054 € HT.



Voirie Kervaudry - Croas an coq par l'entreprise Héлары.

Par ailleurs l'entretien usuel des voiries, suite aux dégradations notamment de la période hivernale, ainsi que la création de fossés a entraîné une dépense de 52 343 € HT.

La gestion des 65 km de voiries communales, tant sur le volet investissement (réalisation de kilométrages neufs) que l'entretien usuel (passage de la banquetteuse, point à temps, entretien des fossés), restent une préoccupation constante car elle entraîne des besoins financiers conséquents.

Pour l'année 2011, la fauche des accotements et le passage de l'épareuse ont été confiés à l'entreprise COLLET de Gomenec'h. Cette délégation des travaux à une entreprise, outre de dégager du temps pour l'équipe technique pour d'autres réalisations, permet aussi d'épar-

gner le matériel. Le coût global réalisé par cette entreprise a représenté une enveloppe de 16 906 € HT.

Notons aussi que les peintures routières et de parking ont été réalisées pour un coût de 3 602 € HT.

Constatant que sur certaines parties des routes communales, des arbres et leurs branches viennent gêner le trafic routier, ceci fera l'objet de prise de contact avec les propriétaires concernés afin que le nécessaire soit effectué pour rétablir une situation normale.

► 2012 : Un projet de rénovation de la signalétique de campagne et des plans du bourg

La signalétique de campagne réalisée en 1995 / 1996, nécessite d'être revue dans sa globalité.

Nos plus de 160 lieux dits que nous comptabilisons sur la commune, induisent l'implantation de plus de **400 panneaux directionnels**.

Actuellement un diagnostic approfondi est en cours afin de finaliser le cahier des charges de consultation des entreprises. L'objectif étant au moins de

lancer la réalisation d'une première tranche au cours du 1^{er} semestre 2012.

Par ailleurs nous avons **des plans généraux** d'implanter au sein du bourg (près de l'église et place de la mairie). Tant par l'usure du temps, que l'obsolescence des informations qui s'y trouvent, la pertinence de les refaire s'impose aussi à nous.

En effet bien que maintenant il existe le GPS, il ressort que



Un des panneaux en cours de réfection

plusieurs lieux dits de notre commune ne sont pas répertoriés par ce nouveau système de pilotage et de plus nous ne sommes pas tous dotés de ces nouvelles technologies et donc la vieille méthode des plans, garde toujours sa pertinence.



Réception des travaux par la commission Voirie.





Remise des clefs par Côtes d'Armor Habitat.

Accueil de nouveaux résidents

Le lotissement communal de MEZMEUR • 26 lots à 29 € le m²

L'accompagnement de l'évolution démographique et donc du développement de la commune reste une des premières préoccupations de l'équipe municipale. Le conseil municipal, lors de sa séance du 26 janvier 2012 a adopté à l'unanimité l'Avant Projet Sommaire (APD) du Cabinet de Géomètres Experts GEOMAT de Guingamp, pour un montant total de travaux de viabilisation de 408.612 € TTC, correspondant à une superficie constructible globale de 17.750 m² en 26 lots, ainsi que l'Etude Estimative de l'alimentation en électricité et éclairage public du Syndicat Départemental d'Electricité pour 62.432 €TTC.

Sur proposition du Maire, Alain GAUTIER, le conseil décide que les lots seront mis en vente chez Maître David VINCENT de GUINGAMP et Maître Annie GANNAT de LANVOLLON, au prix de 29 € le m².

L'appel d'offre global va être lancé courant février pour l'ensemble du projet (26 lots de 600 à 900 m²) et la tranche ferme pour la viabilisation de 14 lots le long de la rue du Commandant

de la Motte Rouge sera signée sur la lancée pour un début des travaux dans le courant du 2^{ème} trimestre 2012.

Le dossier de demande de permis d'aménager a été déposé ce début février 2012.

D'ores et déjà, les candidats intéressés peuvent se faire connaître chez l'un des deux notaires retenus :

- Maître Annie GANNAT à Lanvollon au 02 96 70 00 36
- Maître David VINCENT à Guingamp au 02 96 43 70 12

Par ailleurs il est aussi possible de recevoir un premier niveau d'information en mairie.

La mise en œuvre s'effectuera en deux tranches en fonction de l'avancée des acquisitions des lots qui à jour se répartissent : (Voir plan au dos du bulletin).

- 3 lots de moins de 600 m²,
- 13 lots de 600 à moins de 700 m²,
- 7 lots de 700 à 800 m²,
- 3 lots de 800 m² ou plus.

Notons que ce nouveau projet de lotissement est complémen-

taire à l'offre du cœur d'îlot, où il reste encore des opportunités de quelques lots.

Avec les atouts de la présence d'un ensemble de services publics, écoles, services de soins et médicaux, les commerces et l'artisanat, de nombreuses associations qui développent diverses activités tant en direction des jeunes, que des adultes, au carrefour de GUINGAMP, ville centre et gare SNCF, mais aussi à moins de 20 km de la mer notamment proche de Paimpol et Plouha, à 35 km de St Briec...et à 10 km de la RN 12 Brest / Rennes...

*Bien vivre
à Pommerit Le
Vicomte ...
C'est possible !*



Terrain du lotissement de Mezmeur.

Les cérémonies de souvenirs

Un devoir de Mémoire

Au cours d'une année civile, plusieurs dates nous sont données pour avoir une pensée vers les aînés, dont certains et certaines en ont perdu la vie, pour défendre la plus belle cause qu'est la LIBERTE.

Ces temps forts font l'objet de cérémonies organisées et réunissent de nombreuses personnes représentant notamment les familles qui ont perdu des proches ou associations des déportés ou anciens combattants, anciens militaires et autres personnalités, ainsi que les pompiers.

A titre d'illustration, notons :

- **La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation en avril**, où la commune de Pommerit Le Vicomte rend hommage à Pierre COTTIN, Christian de La MOTTE ROUGE, Marguerite MEUNIER, morts tous les trois en déportation dans des camps de concentration qu'étaient Dachau, Schirmeck, Roëchlin, ainsi que Yves DRONIOU et Germain GUERVENNO qui en sont revenus.
- **La journée du 08 mai, anniversaire de la Victoire et de la ca-**

pitulation allemande le 08 mai 1945.

Cette cérémonie, se déroule en 4 temps, compte tenu que sur notre commune il s'est passé des événements forts de résistance au cours de ce conflit et que des personnes y ont perdu leur vie. La cérémonie afin de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont combattu, souffert ou perdu leur vie se rend en cortège tour à tour à «Keravel», «Restmeur», «Cracouserie» et au «Monument aux morts» près de l'église.

Outre la lecture du message officiel soit du Président de la République, soit du Ministre en charge des anciens combattants, c'est aussi l'occasion à M Le Maire de faire un rappel historique des événements qui se sont déroulés à ces différents lieux. Rappel historique, parfois complété par des témoignages d'anciens résistants ou

de membres des familles concernées.

- **La cérémonie du 11 novembre**, qui rend hommage en premier lieu aux victimes pommeritaines de la guerre 1914 / 1918, dont la commune a payé un lourd tribut (144 morts), mais aussi la guerre 1939 / 1945 (24 morts, plus 3 morts en déportation et 4 victimes civiles), de la guerre d'Indochine (5 morts) et de la guerre d'Algérie (2 morts).

En fonction des dates notons que pour certaines cérémonies, les directrices des écoles publique et St Anne nous accompagnent avec la présence d'élèves, qui permet ainsi de faire passer le message du souvenir et de mémoire aux futures générations. La municipalité les remercie de leur présence.



Le défilé vers le monument de Keravel.



La Résidence de l'If Contexte et Perspective : Un enjeu d'avenir Pourquoi envisager une restructuration ?

Les membres du CCAS et le personnel travaillent depuis plusieurs mois sur le projet de restructuration. Cette restructuration s'avère nécessaire pour deux raisons principales

► Une activité qui a considérablement évolué depuis 30 ans

Depuis une trentaine d'années, date à laquelle l'établissement a vu le jour, l'activité de l'établissement a considérablement évolué. A l'origine de l'établissement, les personnes âgées arrivaient «au foyer», dès 60 ans et souvent en bonne santé, pour y trouver un confort supérieur à celui du domicile ou pour rompre leur isolement. Au fil des années, la création d'une cure médicale

de vingt résidents a répondu au besoin de médicalisation. En 2002, l'établissement est devenu «EHPAD», c'est-à-dire Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes. Aujourd'hui il accueille principalement des personnes présentant des handicaps physiques ou psychiques. Ces nouvelles missions ont révélé progressivement des locaux inadaptes : chambres et

salles de bains inadaptées aux personnes à mobilité réduite, absence de locaux pour ranger le matériel médical, vestiaires trop petits, absence de bureaux pour les nouveaux professionnels (psychologue, l'infirmière coordinatrice, l'ergothérapeute, le médecin coordinateur,...), absence de salles de motricité, d'animation, infirmeries exiguës...etc.

► L'accueil des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer

La formation du personnel à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée,

permet aujourd'hui de mieux accueillir ces personnes. De ce fait l'établissement est identifié comme tel alors même que l'ar-

chitecture est inadaptée à cet accompagnement spécifique (besoins de déambulation, culs de sacs à proscrire,...).

► Un outil de travail qui vieillit et qui doit répondre aux nouvelles réglementations

Depuis la création de l'établissement des nouvelles normes ont vu le jour : HACCP en cuisine, RABC en lingerie, normes d'accessibilité, de sécurité incendie, etc... L'établissement les a intégrées dans son fonctionnement mais des travaux s'avèrent cependant nécessaires. Cette restructuration doit permettre d'améliorer le confort des personnes accueillies et de projeter l'établissement pour répondre aux besoins des personnes dans les trente années à venir.

Un programme est chargé actuellement d'envisager les scénarios d'évolutions possibles en tenant compte des besoins exprimés, des besoins prévisibles, de la réglementation en vigueur. Il évaluera les coûts engendrés qui devront rester supportables pour les personnes âgées. En fonction de l'avancée de ces réflexions et études, au cours de l'année 2012, qui nécessiteront forcément des négociations avec nos principaux financeurs, le CCAS organisera des réunions d'informations en direction des

résidents, des familles et plus globalement en direction de l'ensemble de la population, intéressée par ce projet vital pour nos anciens tant d'aujourd'hui que de demain. Alors que nos prédécesseurs des années 1970 / 1980 notamment avaient su se projeter sur un projet à l'époque très ambitieux, à nous tous aujourd'hui de savoir se projeter sur les besoins actuels mais aussi ceux des prochaines années.

Association des Amis des Résidents

« La grande Lessive à La Résidence
de l'If » du 22 au 29 Mars 2012.
« Sourions, c'est le printemps »

Nul doute que «les Amis des Résidents» ont perdu la tête... Chacun s'interroge, les messes basses aux abords de la Résidence et dans les salons vont bon train ! La lingère en perd son savon. Quand ? Pour qui ? Où ? Comment ? Une lessive géante à la maison de retraite, la belle affaire !

Sous la houlette de sa Présidente, Mme Yvette Callac, l'Association des bénévoles prépare l'évènement. Surtout ne rien oublier : fil à linge acheté au kilomètre, pinces à linges en bois, un pesant de bonne humeur et un



mot d'ordre pour tous : pas de blanchiment d'argent! (D'ailleurs la participation est gratuite!) Eviter aussi le linge sale à laver en famille !

Le rendez-vous est donné pour l'évènement, dont l'objectif affiché est de tisser des liens... sociaux.

Pour participer à l'évènement il vous faudra réaliser un dessin en format A4 sur le thème «Sourions, c'est le Printemps» et venir l'accrocher au fil à linge tendu dans la résidence pour l'occasion entre le 22 et le 29 mars. Cette Grande Lessive

est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. L'objectif est de rassembler les générations autour d'un évènement et de permettre des échanges. Nous attendons les enfants des écoles, la participation de toutes les associations Pommeritaines, les voisins, les élus, les résidents et leur famille, le personnel de l'établissement et leurs enfants... enfin tous les Pommeritains. Les œuvres réalisées seront exposées toute la semaine. Un pot de l'Amitié inaugurera l'exposition le samedi 24 mars à 16h30 heures, jour de notre porte ouverte annuelle.

► L'association des «Amis des Résidents» : sa finalité

L'association des «Amis des Résidents» a pour objectif de créer du lien social entre les résidents et les personnes de la commune. Elle propose aux résidents, avec le personnel, différentes animations tout au long de l'année : bricolage, chant, art floral, sorties extérieures, cuisine, contes, etc. Des temps forts ponctuent l'année, tel que une représentation théâtrale avec les Tréteaux de l'Îles le 4 Mars 2012 à la salle socio-culturelle de Pommerit ou le repas des familles le 24 mars 2012 à la Résidence. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à appeler Yvette Callac au 02.96.21.76.03.

► Quelques explications

«La Grande Lessive» propose une manière d'exposer qui fait référence à l'étendage de vêtements. Elle permet de rassembler en un même lieu les réalisations - en quelque sorte les effets - d'une famille qui s'ignorait jusque-là. Cette action souligne à la fois l'importance de la signature apposée au dos de chaque réalisation et l'anonymat qui prévaut dans une manifestation de grande ampleur. C'est le fait d'agir ensemble, en partageant des objectifs et un dispositif communs, qui compose une œuvre.

Les diverses manifestations locales font exister cette action qui a déjà rassemblé des dizaines de milliers de personnes dans près de cinquante pays.

Ce jour-là, tous les usagers d'un même lieu sont invités à

accrocher une réalisation plastique à deux dimensions de format A4 à l'aide de pinces à linge, si possible en bois naturel. Dessins, peintures, collages, photo-montages, photographies, poésies visuelles... sont ainsi montrés pour une durée limitée ».



la vie du CCAS

► Le CCAS de POMMERIT LE VICOMTE a deux spécificités

- D'une part il assure la gouvernance de la résidence de l'IF, par notamment la réunion quasi tous les mois en séance plénière, sous la présidence de M GAUTIER, maire de Pommerit Le Vicomte et président du CCAS.

Outre les éléments de gestion courante ou d'avenir de la Résidence de l'If et donc le suivi des budgets fonctionnement et Investissement, il suit aussi les entrées et sorties à la résidence de l'IF.

- D'autre part il en assure aussi le volet social, qui comprend plusieurs entrées, allant de la participation à d'autres instances comme le comité cantonal de Pléguien, le CIAS mise en œuvre par la Communauté de Communes,

les assemblées générales des associations caritatives et en particulier la Banque Alimentaire, dont il assure l'instruction des demandes.

Notons à cet effet que Françoise BARS / adjointe aux affaires sociales, se rend disponible pour l'écoute des différentes demandes lors de ses permanences en mairie. Prendre contact avec l'accueil en mairie, pour prise de rendez vous.

Bien entendu, il assure aussi les moments de convivialité entre la population dont notamment par des présences et passages à la résidence de l'IF, lors des événements comme la fête des maman et papa, le repas du 11 novembre et le traditionnel cadeau de Noël, distribué à

toutes les personnes de 85 ans et plus, vivant à domicile.

Un temps fort que les membres du CCAS qui vont à la rencontre de nos aînés, par équipe de deux membres, mettent à contribution pour échanger avec les personnes concernées et mieux entendre leurs attentes et préoccupations.

Notons aussi que le personnel en charge de l'encadrement des enfants à la garderie, se mobilise tous les ans pour faire réaliser par les enfants des dessins, qui viennent accompagner les cadeaux....

Belle illustration du concept inter générationnel, dont les anciens sont tous les ans très touchés et savent par quelques mots les remercier.



Ecole élémentaire publique

La rentrée scolaire 2011 a vu les écoles maternelle et élémentaire publiques fusionner. Il n'y a plus qu'une seule direction assurée par Madame LE MAT. L'équipe pédagogique reste inchangée. L'école accueille 130 élèves répartis en 6 classes.



Une des actions de l'amicale laïque vente de repas.

Cette année de nombreux projets pédagogiques sont envisagés par l'équipe enseignante avec comme objectif **l'ouverture sur le monde extérieur et le développement des sciences.**

Les élèves de CP participent au dispositif *Ecole et cinéma* qui leur permettra de découvrir des œuvres du patrimoine cinéma-

tographique français et ils développeront leurs connaissances scientifiques dans un vaste projet d'aménagement d'un jardin. Les élèves de CE1/CE2 vont découvrir le monde de l'image lors d'un projet photo d'une semaine réalisé en collaboration avec l'association Gwin Zégal. Les élèves de CE2/CM1 partiront à la découverte des sciences à la cité des Té-

lécoms à Pleumeur Bodou et se rendront à Lorient pour le retour du bateau de l'expédition Tara. Ils ont d'ailleurs la lourde mission de réaliser un pochoir accompagné d'un texte qui sera imprimé sur la voile avant du bateau. **Les élèves de CM2** partiront sur les traces du célèbre écrivain Louis Guilloux lors d'une classe de découverte littérature à la maison Louis Guilloux à Saint-Brieuc. Une rencontre sportive mini hand avec les 6^e du collège Jacques Prévert est également prévu en mai, ainsi qu'une course d'orientation. **Les élèves de l'école maternelle** quant à eux chausseront leurs baskets pour participer à deux rencontres sportives et s'émerveilleront devant les marionnettes de la troupe des 3 chardons et lors d'une visite culturelle. L'ensemble du cycle 2 bénéficie également d'un cycle des séances de natation à la piscine de Guingamp.

Ecole Ste Anne

► Quelques temps forts des activités à l'école Ste-Anne



Les élèves CP CE CM à la piscine.



Les maternelles à la bibliothèque.



Spectacle offert par le comité d'animation de Pommerit-Le-Vicomte.

Temps Périscolaire

Approbation

d'un REGLEMENT INTERIEUR

Suite à la demande des délégués de parents lors des réunions de conseils des écoles et de deux réunions de concertation entre les membres élus de la commission scolaire, du personnel communal et des délégués de parents des écoles publique et St Anne, il a été convenu d'instaurer un règlement intérieur au niveau des temps périscolaires que sont la restauration et la garderie notamment.

En effet de nombreux dysfonctionnements et des difficultés d'équilibre du respect entre les enfants et les encadrants apparaissaient.

Afin de lui donner le caractère officiel, ce dernier a été approuvé en séance plénière du conseil municipal en date du 08 septembre 2011 et a fait l'objet d'un vote unanime d'une délibération incluant le projet de règlement travaillé avec les membres de la commission scolaire, les Directrices d'écoles et les parents délégués d'élèves des deux écoles.

Le règlement est applicable depuis le 1^{er} octobre 2011. Stéphane Menguy Adjoint au maire l'a présenté à l'ensemble des enfants lors d'un repas et il a été diffusé à l'ensemble des familles pour un retour signé et bien entendu fait l'objet d'un affichage pédagogique dans les lieux concernés

En complément à ce règlement intérieur, le conseil municipal a souhaité accompagner le personnel, dont le quotidien est livré à des gestions de situations qui demandent de plus en plus de recul et d'échanges.

C'est dans ce cadre que nous avons passé une convention avec le Centre de Gestion des

Côtes d'Armor qui après un premier temps d'échanges avec la secrétaire générale en charge de la gestion du personnel et des élus référents aux écoles, ainsi qu'un temps d'observation et d'entretien avec le personnel, a établi un plan de formation qui se décline en deux jours de session pour l'ensemble du personnel intervenant sur les temps périscolaires (restauration, garderie et récréation).

Ce plan de formation se décline en plusieurs parties, partant des rappels sur la connaissance de l'enfant, la définition et les missions de chacun, les responsabilités selon les différents temps de la journée, la notion de règles de vie, la nécessité d'adaptation des comportements face aux enfants, la gestion des conflits et le travail en équipe.

Ces temps de formation se sont déroulés sur deux mercredis, dont la dernière journée s'est tenue ce mercredi 25 janvier 2012 et bien entendu sera suivi d'un bilan partagé entre le Centre de Gestion et les élus, qui permettra de poursuivre la réflexion avec le personnel et si besoin poursuivre les évolutions concernant l'organisation de ces temps, qui doivent rester des moments privilégiés de détente et de plaisir pour «nos

petits chérubins», mais aussi des temps d'apprentissage de la vie collective et de respect des uns et des autres. Il s'agit des futurs citoyens et citoyennes de demain.

Notons que par ailleurs le mobilier, tables et bancs ont fait l'objet d'un achat de nouveaux éléments plus adaptés aux enfants et enfin des travaux de peinture devraient se réaliser aux vacances de février 2012... et un nouveau look des locaux devrait en ressortir pour toujours le bien être de nos enfants.



Amicale du Folgoat



Toujours une bonne ambiance au Folgoat.

L'amicale du folgoat boucle actuellement le programme des fêtes des 7 et 8 juillet 2012.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 2 juin 2012 dans la salle du folgoat.



Une des animations à la fête du Folgoat.

Les grandes lignes du programme des festivités ont déjà été validées, lors de la réunion de bureau du 2 décembre 2011.

Association des pétanques



Assemblée générale.

L'association de Pétanque créée le 26 octobre 2010 compte aujourd'hui un effectif de 45 adhérents dont 5 enfants. Une progression d'adhérents sur une année, ceci est encourageant pour l'avenir.

Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre le samedi après midi à partir de 14 heures au boulodrome.

Le prix de la cotisation annuelle est de :

- enfants de 8 à 12 ans : gratuit
- enfants de 12 à 16 ans : 5 euros
- adultes de + de 16 ans : 10 euros

Un certificat médical est à fournir au moment de l'inscription.

Des rencontres amicales avec d'autres associations sont prévues pour l'année 2012. Reste à définir les dates.

Ainsi l'association organisera un repas à la salle socioculturelle ouvert à tous courant de l'année 2012.

Pour plus de renseignements, contacter :

M. Pinel Christophe au : 02 96 21 76 85

La chorale de la bonne humeur

La chorale de la bonne humeur, sous la présidence de Marie Claude Le TIEC, compte 36 choristes avec un répertoire contemporain de chansons françaises, anglaises, italiennes.

La chorale s'organise en 4 pupitres : 4 ténors, 4 basses, 14 altos, 14 sopranos, sous la baguette de Louise IZEM.

Les répétitions se font tous les lundis de 20 h à 22h à la salle socioculturelle.

Vous pouvez nous rejoindre car ici tout se passe dans la bonne humeur.

Pour 2012 nous avons prévu un concert le 14 avril, un loto le 1^{er} juillet et le téléthon le 17 novembre 2012.



La chorale La bonne humeur.

Dans le bibliobus des Côtes d'Armor, les bénévoles ont choisi plus de 300 nouveaux ouvrages pour les abonnés de la bibliothèque municipale.

Bibliothèque



► Bibliothèque : des bénévoles au service de la culture

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque, avec Annie Falézan à sa tête, propose de nombreuses nouveautés et animations. Un important travail est réalisé pour accueillir deux fois par semaine les lecteurs et

leur apporter un large choix de livres, de CD ou de DVD. Elle accueille également toutes les trois semaines les élèves de l'école Sainte Anne où chaque enfant peut emprunter un livre et le rendre à l'occasion de la

visite suivante. Lors de ces rencontres, des histoires sont partagées et des recherches documentaires sont réalisées avant leur retour en classe.

→ Un fonds renouvelé régulièrement

Grâce à la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA), le renouvellement de 300 livres est effectué avec le passage du bibliobus deux fois par an, tandis qu'un service de navette assure chaque mois la livraison d'ouvrages répondant à la demande des lecteurs. Depuis octobre dernier, 350 CD de musique et près de 50 livres lus sont aussi

venus enrichir le fonds de cette bibliothèque qui compte plus de 7 000 documents, dont 600 nouveautés acquises en 2011. Ce lieu, qui reçoit aussi des expositions d'artistes d'ici et d'ailleurs, est ouvert gratuitement à tous les habitants de la commune (seul l'emprunt est conditionné par un abonnement).

PRATIQUE
l'abonnement annuel est de 10 € pour une famille et de 7 € pour une personne. La consultation des livres sur place reste gratuite. La bibliothèque est ouverte au public le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h.



EXPOSITION

Bernard-Marie Lauté expose
«les dessins de mon père»

Paul Lauté,
à la bibliothèque municipale.

PRATIQUE

«Les dessins de mon Père», jusqu'au samedi 3 mars 2012, à la bibliothèque municipale, rue René-Guy Cadou (ancienne mairie). Visite libre et gratuite le samedi et le mercredi, de 10 h à 12 h.

► Association lecture et culture

«Aussi discrètement qu'inlassablement, mon père ne cessera de dessiner. Une vie entière vouée à l'étude du regard, à la recherche de la restitution de ce qu'il voyait et contemplait». C'est ainsi que l'artiste peintre Bernard-Marie Lauté parle de Paul Lauté, son père (1904-1992). Avec passion, amour, mais aussi et surtout avec une grande admiration, il a gardé précieusement les carnets de dessins de son père, des milliers d'œuvres à l'encre de Chine, au crayon papier ou au crayon bille ; des œuvres protégées par des feuilles de soie. Ce sont ces œuvres, «réalisées sur des blocs sténo, des feuilles sans consistance», que Bernard-Marie Lauté, avec passion, amour, mais aussi et surtout avec une grande fierté, expose à la bibliothèque municipale, jusqu'au 3 mars.

Un passager de la vie

«D'aussi loin que je ne souviens, j'ai toujours vu mon père dessiner, ceci malgré un métier qui l'accaparait» raconte Bernard-Marie qui souligne aussi que son père «profitait du moindre temps-mort, de chaque pause d'activité, pour engranger, en notations rapides, la vie telle qu'il la sentait. Pour lui, il ne s'agissait pas d'un simple loisir face à la dure réalité de son existence, mais bien plus d'une vocation qu'il a conduit avec une conviction sûre jusqu'aux derniers moments de sa vie». Si Paul Lauté, qui est né à Noyon (60), a aussi beaucoup peint et écrit, c'est surtout l'œuvre dessinée qui est montrée dans l'exposition. «C'est à mon sens la plus riche et celle qui le dit le mieux dans sa qualité de passager de la vie. A travers cette exposition je souhaite partager l'admiration que je garde pour ce travail secret tellement riche de passion, profondément humain et qui fera, j'en suis certain, le bonheur de ceux qui iront ainsi à la rencontre de mon Père».

«Les dessins de mon père».

Actualité du cercle celtique Korriganed Panvrid

Au mois de décembre dernier, les Korrigans se sont retrouvés pour l'Assemblée Générale du cercle. L'occasion de dresser le bilan d'une année 2010/2011 réussie avec des spectacles qui ont été appréciés dans les différentes manifestations auxquelles ont participé les danseurs pommeritains.

Mais cette soirée était aussi l'occasion d'évoquer les projets pour l'année en cours. Les cours d'initiation se poursuivent le mardi soir. Une quinzaine de personnes se réunissent chaque semaine pour apprendre les danses bretonnes sans avoir pour objectif de se produire sur scène. Les danseurs du groupe adulte eux préparent bien un nouveau spectacle. Classés en 1ère catégorie de la Confédération Kendalc'h, ils tenteront de surprendre à nouveau avec leur spectacle baptisé... *ah ben non, on me dit dans l'oreillette qu'on ne peut pas vous donner le nom du spectacle, c'est un secret ! Au temps pour moi !* Quoiqu'il en soit, on peut être certain qu'après le spectacle qui



avait étonné et impressionné bon nombre de spectateurs, les Korrigans ne veulent pas en rester là, et tâcheront à nouveau de présenter une chorégraphie originale et qui leur permettrait de s'ouvrir encore à d'autres horizons.

Quant aux enfants, ils préparent évidemment eux aussi un nouveau spectacle. Mais surtout, les plus grands d'entre eux auront certainement la chance de participer à un festival international de danses en juillet prochain au Pays Basque. Basé à Espe-

lette, le festival Gauargi devrait accueillir les jeunes Korrigans ainsi que trois autres groupes venant de différents pays. Une belle rencontre à venir !!

Pour conclure, le Conseil d'Administration s'est réuni après l'Assemblée Générale. Cinq nouvelles personnes y sont rentrées pour donner de leur temps, de leur énergie, et de leurs idées ! Jean-Michel Correc sera de nouveau président cette année, épaulé comme l'an passé par une solide équipe d'administrateurs et de bénévoles.

Comité d'animation

Les manifestations du comité d'animation ont remporté d'énormes succès.

La foire à tout du mois d'août a été une forte réussite avec un nombre important d'exposants et de visiteurs.

Une très forte fréquentation au marché de Noël, très convivial. Il sera reconduit en 2012.

Le spectacle de Noël offert aux enfants de la commune au mois de décembre était magique, petits et grands ont été émerveillés par la magie de Noël.

La grande nouveauté de l'année 2012 sera le carnaval. Le samedi 10 mars 2012, on fêtera le carnaval. Un défilé sera organisé dans le bourg avec des

surprises. Tout le monde y est invité. On clôturera la journée avec un repas animation : les héros des années 80 avec animateur (surprises, cadeaux,...) suivi d'un bal disco années 80.

Le comité d'animation veut faire de cette journée un moment où tout le monde pourra s'amuser et rire.

La chasse à l'œuf aura lieu le samedi 31 mars 2012.

Une foire à tout le 1^{er} mai 2012 ainsi qu'une le 26 août 2012.





Journée d'arrivée des amis irlandais.

Comité de jumelage

L'année 2011 a été marquée pour le comité de jumelage Pommerit Millstreet par le 25^{ème} anniversaire de la signature de la charte qui s'est déroulé du 27 août au 2 septembre 2011, 22 cousins irlandais ont été nos hôtes.

Plusieurs temps forts :

En premier lieu accueil et vie dans les familles pommeritaines. Puis deux journées de découverte du Finistère nord (musée et vie des goémoniers, Crozon et sa région). Le mercredi Pommerit et ses environs (soirée galettes/ saucisses orgue de barbarie musique et danses traditionnelles) 90 participants. Jeudi, journée à Dinan et au Cap Fréhel.

Le vendredi, réception à la Mairie par M.Gautier, le Maire et la Municipalité pour commémorer le 25^{ème} anniversaire avec une forte participation du bagad et du bagadig (merci). Une plaque fixée à l'entrée de la Mairie a été

dévoilée par M.Gautier et MME. Anne Keane, la présidente de Millstreet au son du bagad et du bagadig en passant devant le panneau et la rue Millstreet. Tous les invité(e)s et la population se sont rendus à la salle socioculturelle pour les discours réciproques et les échanges de cadeaux souvenirs. Cent vingt personnes ont pris part au repas suivi par la musique et les danses traditionnelles bretonnes et irlandaises.

Le mot de la fin reviendra à MME Anne Keane : *«C'est merveilleux de voir les traditions de la musique et de la danse se perpétuer au sein de toutes les générations, quelle ambiance !»*

Les co-présidents n'oublient pas de

remercier les familles d'accueil et toutes les personnes qui ont fait que cette semaine soit une réussite.

PRENDRE DATE

- Déplacement à Millstreet en 2013.

Inauguration de la plaque anniversaire réalisée par M. Nicolas de Goudélin.



Association tennis



Le tennis club fonctionne bien.

Chaque samedi Thierry Freslon éducateur sportif dispense 4 h de cours.

Les deux premières heures sont consacrées aux débutants et confirmés. Et le cours de 11h à 12 h concerne les ados. De 12h à 13h l'équipe des adultes s'entraîne en vue des différentes compétitions.

Pour la première partie du championnat les joueurs se sont bien défendus, l'équipe se classe 3^o.

L'assemblée générale devrait avoir lieu avant la fin février 2012, il est important que les joueurs comme leurs parents soient présents.

Entente sportive Pommerit – Le Merzer – ESPLM



Les jeunes pousses de l'ESPLV.



L'ESPLM a un effectif de 180 licenciés pour la saison 2011/2012.

Les entrainements qui ont lieu le mardi et le vendredi soir sont menés par Yann LOZAHIC.

Il coach aussi l'équipe A avec l'aide de Gérard Raoul

L'équipe B dirigée par Armel MAHE, fait un excellent parcours en championnat.

L'équipe C est encadrée par Samuel VINCENT et Serge MORCELLE.

Au sein de l'équipe Foot Loisir règne une bonne ambiance.

Les U13-U15-U17 sont en entente avec Goudelin.

L'école de Foot en entente avec Goudelin, dirigée par Frédéric HERVE, supplée par Thierry THEREZIEN et toute l'équipe de bénévoles attire de nouveaux apprentis footballeur en nombre chaque année : Elle compte cette saison **122 licenciés** : 107 garçons et 15 filles.

Les randonneurs du Leff

Depuis plus de vingt ans l'association de Randonneurs du Pays du Leff organise des sorties pédestres durant l'année scolaire et durant l'été.

Ces balades conviviales ont lieu le jeudi et le dimanche. Elles permettent de découvrir les chemins de randonnées de la

région, les sites géographiques et le patrimoine local.

Pour les déplacements le covoiturage est privilégié.

Cette année malgré la pluie l'association a participé au Téléthon l'ambiance était sympathique et en soirée le couscous a réchauffé tous les cœurs.

Un programme des sorties est établi, il est possible de se le procurer auprès d'Anne Derriennic au 02 96 21 70 97.

L'assemblée générale aura lieu cette année à Gommenec'h le 9 mars 2012.



Association du paradis



Réception du vitrail à la Chapelle du Paradis.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 11 septembre en présence des adjoints au maire Michel Lancien et Françoise Bars.

Le bureau a présenté un rapport financier positif et remercié chaleureusement les nombreux bénévoles qui par leur mobilisation ont permis d'organiser de nombreuses manifestations : le fest deiz et le concours de boules au printemps, la fête du pardon, les deux concerts de l'été, l'ouverture de la chapelle lors des journées du patrimoine et les samedis après midi de juillet et août.

L'association, qui a pour raison d'être la restauration de la chapelle, a connu en 2011 une grande satisfaction puisqu'au mois d'octobre nous avons participé à la réception des travaux qui ont été réalisés dans le courant de l'été. L'entreprise Le Boulzec a rouvert la baie Nord et remplacé des éléments en pierre manquants, Monsieur Messonet de l'atelier Ste Marie de Quintin a réalisé un vitrail de style contemporain. Ces travaux ont été supervisés par Madame Marie Line Quéro ingénieur des Bâtiments de France.

Le coût des travaux, placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune, s'élève à 12 865 €. Ils ont été financés par une subvention de 9 716,28 € de la DRAC et du Conseil Régional (75%) et notre association a remis à Monsieur le maire au mois de novembre un chèque de 3 148,82 € représentant le solde de la facture (25%).

2012 verra le retour de la statue de Ste Anne et du Christ en croix en restauration à l'atelier Coréum de Bieuzy les Eaux.

Les membres de l'association se retrouveront en janvier pour planifier les manifestations et projets 2012, partager un moment convivial et fêter la nouvelle année.

Le 30 décembre 2011, Christiane TANGUY

Bagad Panvrid ar Beskont

Après un été riche en prestations musicales au travers de la Bretagne, le bagad Panvrid aborde cette nouvelle année avec beaucoup d'ambition et de motivation. Suite au Festival interceltique de Lorient, le bagad se retrouve de nouveau en seconde catégorie, après deux années en première. Cela n'entame en rien la motivation des musiciens puisque, dès à présent, ils ont repris le chemin des répétitions hebdomadaires à Startijinn, pour préparer le concours de printemps, qui aura lieu le 19 Février prochain à Vannes. Le terroir imposé est le Sud Cornouailles (Bigouden, Aven, Rouzig).

Le bagadig n'est pas en reste, fort d'une trentaine de sonneurs, il aborde cette nouvelle année, avec une ambition importante pour son concours (cinquième catégorie), mais aussi avec la sérénité d'un groupe à part entière, qui trouve peu à peu sa propre personnalité musicale.

Le Fest-noz annuel aura lieu le samedi 3 Mars 2012, à Pommerit Le Vicomte, avec Le Bour-Bodros Quintet, Kedal, Berthou-Pérennes, Ifig et Nanda Troadec, Bagad et Bagadig Panvrid.



Le bagad.

Association Pour la Sauvegarde et l'Avenir de Pommerit Le Vicomte

Assemblée générale du 28 décembre 2011.

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le mercredi 28 décembre 2011 à la salle du CM en mairie en présence de 21 membres de l'association, M Le Maire Alain GAUTIER et une quinzaine de personnes excusées.

Conformément à l'ordre du jour, le président, Jean Baptiste de Bellescize a en premier lieu présenté le rapport moral de l'année 2011.

Tout en rappelant l'origine de la création de l'association en mi-2010, en lien avec la perspective de la création d'un centre d'enfouissement de déchets industriels sur la commune de Pommerit le Vicomte, porté par la CCI 22.

Compte tenu de la décision de la CCI en septembre 2010, de retirer ce projet, pour des raisons dites techniques / géologiques (présence de granit !), l'année 2011, s'est notamment illustrée par la réunion publique et le séminaire en date du 14 janvier 2011.

Pour rappel ce 14 janvier 2011, s'est concrétisé par la présentation détaillée du rapport et de l'étude menés par le cabinet Bureau Horizons.

Cette journée du 14 janvier 2011, a connu deux temps forts :

- En après midi, une restitution devant plus de 70 acteurs / décideurs de Bretagne (élus, associations et administrations),
- En soirée, une restitution publique en présence de plus de 300 personnes.



Assemblée générale de l'APSPLV.

Par ailleurs le dossier réalisé par Bureau Horizons, a été diffusé à l'ensemble des structures et institutions en charge de la problématique des déchets et mis en ligne sur le site Internet de l'association.

Notons aussi que le président a tenu à souligner la très bonne complémentarité entre la municipalité et l'association, au regard de ce combat mené contre le projet d'implantation d'un centre d'enfouissement des déchets industriels sur la commune.

En second lieu, le trésorier, Daniel Brochen a présenté le rapport financier 2011 qui sur l'ensemble de l'activité 2010 / 2011, présente un état de dépenses à hauteur de 5 442 € et un état de recettes de 6 599 €, soit donc un solde positif de 1 156 €.

Puis dans un troisième temps la parole a été donnée à la salle pour échanger sur le devenir de l'association.

Un consensus voté à l'unanimité des présents s'est dégagé pour :

- Maintenir l'association dans sa mission de veille et de prospective,
- Lancer une réflexion au cours de l'année 2012, dans une éventualité d'évolution des statuts, au regard notamment de son objet, voir de son fonctionnement.

Dans ce cadre, le CA et le Bureau ont été reconduits, dans la forme actuelle.

L'assemblée générale s'est terminée par le pot d'amitié.

Sapeurs pompiers «30 ANS DE BOTTES»

Daniel IGIGABEL et Claude MORVAN ont reçu la médaille d'or pour 30 ans de service lors de la sainte barbe qui s'est déroulée le 14 janvier dernier et qui a permis de mettre en avant la volonté, l'abnégation et la disponibilité des sapeurs pompiers pour mener à bien leurs missions. En effet, 170 interventions ont été réalisées au cours de l'année 2011.

Soit une augmentation de 15%. Elles se répartissent de la manière suivante : 126 pour secours à la personne, 6 pour accidents de la circulation, 28 pour des incendies et 10 pour des opérations diverses. 107 ont été réalisées sur la commune de Pommerit, 15 à Gommenec'h, 13 à St Gilles les bois et le reste sur les communes environnantes.

Plusieurs pompiers ont été promus grâce à leur investissement lors de formations relativement longues :

Mickaël MAYEUX : caporal chef. Marie DERRIENNIC, Grégory IGIGABEL et Guillaume ROBIN : 1^{ère} classe. Yannick JOURAND a réussi son examen de sergent et devrait être nommé prochainement.

Gaëtan KERZIL a reçu la médaille de l'Union Départementale des sapeurs pompiers des Côtes d'Armor pour une action menée auprès des pupilles.

Les anciens étaient également mis à l'honneur en recevant l'insigne de la fédération nationale des sapeurs pompiers. (J .Y. BRIOU ; P. NICOLAS, D. TOUPIN, B .NICOLAS).



Les décorés.

Le centre de secours est toujours à la recherche de nouvelles recrues.

Une formation aux premiers secours aura lieu prochainement ainsi qu'une formation de remise à niveau.

Pour informations, vous pouvez contacter le chef de centre : Capitaine Daniel IGIGABEL (02 96 21 70 12 ou 06 89 85 14 19)

PRENDRE DATE

Foire à tout de l'amicale
le 3 juin 2012.



Les promus et décorés.

Cours de breton avec Mammenn



Une partie des élèves à Mammen

L'association Mammenn propose des cours de breton pour adultes, chaque jeudi soir au Centre Culturel Startijin.

Le cours débutant, en sommeil depuis quelques années, a été ré-ouvert à la rentrée 2011.

Il a lieu de 19 heures à 20 heures, suivi de celui des élèves confirmés, de 20 heures à 21 heures 30.

Le tout est animé par une professeure expérimentée.

Pour la fin du mois de juin 2012, il est prévu un concours de boules, en breton, evel-just !

Ouvert à tous, c'est une bonne occasion de prendre contact avec les membres de l'association.

Si vous souhaitez commencer en cours d'année, pour tout renseignement, Téléphonez au 02 96 74 25 11.



C.L.P. et conseil citoyen

« Réfléchissons avant de jeter !!! »



Où déposer les objets dont on veut se débarrasser mais qui peuvent encore servir.

Tableau réalisé par le Forum Citoyen LEFF AR MOR

	Associations caritatives			Associations d'insertion				Autres associations	
	Croix rouge Guingamp	Secours catholique Plouha	Secours populaire Plouha Guingamp	Emmaüs St Brieuc	Maison de l'Argoat Guingamp	Ateliers du Cœur St Brieuc	Les Nouvelles Saint Brieuc	Paralysés de France St Brieuc	Coup de pouce Lanvollon
Vêtements	X	X	X	X			XX	X	X
Linge de maison		X			X			X	X
Tissus coupons		X				X	X		
Mercurie ceinture accessoire							XX	X	
Matériel puériculture	X	X	X	X		X			X
Jouets		X		X					X
Vaisselle	X		X	X	X			X	X
Bibelots		X		X	X			X	X
Meubles	X	X	X	XX	X	XX		X	X
Electroménager		X		XX	XX	XX		X	X
Livres		X	X	X					X
Vélo motocyclette		X		XX		XX			
Outils informatique									X XX

Légende :

X : uniquement des objets en bon état,

XX : objets à réparer ou déchirés

► Adresses des associations

CROIX ROUGE	Rue du 48 ^{ème} Régiment d'infanterie GUINGAMP	02 96 43 73 10
SECOURS CATHOLIQUE	Rue Lamennais PLOUHA	02 96 20 25 23
SECOURS POPULAIRE	4 rue du 48 ^{ème} régiment d'infanterie GUINGAMP	01 96 44 24 74
SECOURS POPULAIRE	Annexe Mairie PLOUHA	02 96 22 47 68
EMMAÛS	Rue du moulin à papier SAINT BRIEUC	02 96 61 55 51
MAISON DE L'ARGOAT	7 rue des chèvres GUINGAMP	02 96 40 17 40
ATELIERS DU COEUR	131 boulevard de l'atlantique	02 96 78 22 20
LES NOUELLES	12 rue Lumière SAINT BRIEUC	02 96 68 98 03
PARALYSES DE FRANCE	86 rue de la Corderie SAINT BRIEUC	02 96 33 00 75
COUP DE POUCE	Rue saint Vincent LANVOLLO N	06 76 12 03 08

Schéma de développement éolien

La démarche du Pays de Guingamp

► Cadre général

- Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif d' «atteindre 20 % (voire 25 %) d'énergies renouvelables en 2020, dans de bonnes conditions environnementales et de faisabilité».
- La loi POPE oblige les centrales éoliennes à se situer dans des Zones de développement éolien pour bénéficier de l'obligation d'achat de l'électricité
- La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, dite «Grenelle 2», a introduit de nouveaux critères pour l'appréciation des ZDE : la préservation de la biodiversité, la préservation du patrimoine archéologique, la prise en compte de la sécurité publique.

► La démarche du Pays de Guingamp

C'est dans ce cadre que le pays de Guingamp en lien avec ses 7 communautés de communes qui s'y rattachent, ont souhaité participer à la rédaction d'un atlas de développement éolien, pensé et élaboré à l'échelle du pays comprenant donc 7 EPCI et 63 communes.

→ Objectif de l'Atlas de développement éolien

- Une analyse croisée et quasi-exhaustive de bases de données des contraintes techniques, de sécurité publique et de données environnementales
- Analyse à l'échelle du territoire du Pays de GUINGAMP, servant de socle de base pour planifier le développement des parcs éoliens du Pays.
- Etude menée en interne, en s'appuyant notamment sur l'outil SIG (Cartographies)
- Outil technique, à destination des élus, des partenaires institutionnels et de la population.

→ Contenu de l'Atlas de développement éolien

- Présentation générale : Communes et EPCI concernés, projets éoliens existants dans l'aire d'étude,
- Caractéristiques du potentiel éolien : Vitesse des vents à 80m de hauteur
Possibilités de raccordement aux réseaux électriques
- Patrimoine naturel / Biodiversité / ZH
- Patrimoine archéologique
- Sécurité publique : Servitudes aéronautiques, radioélectriques, Distances de sécurité axes majeurs, Périmètre de protection des captages d'eau potable, Périmètre de sécurité –Réseaux de distribution gaz et électricité
- Sensibilités paysagères et patrimoniales (étude terrain)
- Analyse des visibilité (Simulations 3D) : co-visibilité avec les monuments historiques, perceptions sociales des paysages, inter-visibilité entre parcs éoliens
- Proposition d'implantation

► Un service rendu aux Communautés de communes et communes du territoire

C'est dans ce cadre, que cet atlas a été présenté à l'ensemble des 7 communautés de communes dont celle de Lanvollon Plouha, qui comprend notamment la commune de Pommerit Le Vicomte.

Cet atlas qui a pour ambition dans un premier temps d'identifier techniquement au regard des éléments cités ci-dessus, les parties de territoires qui pourraient répondre à priori à une possibilité d'implantation d'éoliennes, a fait ressortir deux à trois endroits possibles au niveau de la communauté de communes de Lanvollon – Plouha dont un site sur la commune de Pommerit Le Vicomte, au sein du bois de Pommerit / Pabu.

Sans préjuger des suites qui seront données à ces repérages, à la demande du pays de Guingamp et de la CCLP, une première présentation a été réalisée au cours de la séance du conseil municipal de Pommerit Le Vicomte en date du 26 janvier 2012.

Sans engagement de la part du Conseil municipal de Pommerit Le Vicomte, celui-ci a insisté avant tout sur la nécessité de transparence et donc de l'importance de l'information en direction des populations concernées et qu'un tel projet nécessite impérativement la prise en compte de l'acceptabilité sociale. Notons que par ailleurs ce type de projet aura une obligation de passage par les procédures des évolutions des Plan Locaux d'Urbanismes (PLU), concernés.

Les couleurs d'automne ne sont pas toutes belles

C'est bien connu, en automne la végétation se pare de ses plus belles couleurs. Les arbres, les plantes, en un mot la végétation, passent des différentes nuances de vert à toutes les teintes de marron (châtain, chocolat, beige, acajou, bistre,...) ou de noir non sans se pigmenter, ça et là, de rouge, de pourpre, d'ocre, de jaune,

Mais il y a aussi des couleurs auxquelles nous ne pensons pas d'emblée. Elles sont cachées et resurgissent tout d'un coup au détour d'un virage. Exemple vécu !!!

Roulant sur la route rejoignant Lanvollon à Guingamp par une belle journée d'automne, je perçois au loin des gyrophares. Me rapprochant, je découvre sur le bas-côté de la route, par petites touches, des points jaunes, des points bleus, des points rouges, des points de couleur argent, des points orange, des points

brillants, des points... Intéressant, me dis-je !!!!!. Je porte une attention toute particulière à ces nouvelles couleurs d'automne. Les points jaunes sont des papiers de bonbons, les points bleus et les points rouges sont des paquets de cigarettes, les points couleurs argent sont des canettes de différentes boissons, les points orange sont divers conditionnements, les points brillants sont des sacs plastiques et des emballages de sandwiches. A un endroit, permettant le stationnement des véhicules, on

peut même apercevoir quelques petits tas de ... mégots. Les gyrophares étaient ceux d'un tracteur qui pratiquait, comme il se doit aujourd'hui, un fauchage raisonné c'est-à-dire réalisé en automne, à une hauteur comprise entre 8 et 15 cm. Par cette nouvelle pratique, notre regard est beaucoup plus attiré par les résidus restants. En effet, la coupe de fauchage étant plus haute, certains déchets auparavant broyés lors d'une coupe rase, sont aujourd'hui seulement découverts et donc plus visibles.

Forum Citoyen
Leff Ar Mor



Ce que je viens de décrire a été constaté par la plupart d'entre nous mais l'exemple le plus pratique et le plus frappant est celui des membres du groupe patrimoine du Forum Citoyen qui ont collecté sur un bas-côté de la route allant de Lanvollon à Plouha une quantité de déchets équivalente à la capacité de plusieurs poubelles.

Au bilan, on peut dire que les bords de nos jolies routes de campagne de notre département sont des décharges à ciel ouvert couvrant une superficie de 4000 hectares. Mais que deviennent ces déchets ????? Le temps fera son effet peuvent se dire certains !!!! C'est un peu vrai mais il faudra qu'il soit très très long. Quelques exemples de durée de vie de déchets dans la nature : Mouchoir en papier : 3 mois - Boîte en carton 1 à 5

mois - Brique de lait : 1 à 5 mois - Journal : 3 à 12 mois - Filtre de cigarette : 1 à 5 ans - Papier de bonbon : 5 ans - Chewing-gum : 5 ans - Boîte de conserve : 50 ans - Récipient en polystyrène : 50 ans - Canette en acier : 100 ans - Canette en aluminium : 100 à 500 ans - Couche jetable : 400 à 450 ans - Sac en plastique : 450 ans - Briquet plastique : 1 siècle - Carte téléphonique : 1000 ans - Bouteille en plastique : 100 à 1000 ans - Verre : 4 à 5000 ans - Pile au mercure : durée de vie éternelle.

Ces durées de vie doivent faire réfléchir. Les effets du temps et de la météorologie sont réels pour dégrader ces déchets mais quelle lenteur !!! Sans parler de la pollution engendrée !!! C'est un très mauvais plan que de confier à Dame Nature nos déchets jetés lors de nos déplacements,

elle n'a pas les capacités pour les traiter sauf s'ils sont organiques.

Alors que faire ?? Tout d'abord, montrer un peu de civisme en ne jetant plus nos différents restes par la fenêtre de la voiture. Ensuite, faire preuve de respect de l'environnement en ne semant plus nos résidus divers lors de nos rapides expéditions avec remorque vers les déchetteries. Enfin, éduquer par l'exemple, l'information et la persuasion.

Gageons que nous ne soyons pas contraints d'organiser bientôt des opérations de ramassage des déchets le long de nos chemins pour conserver nos vraies belles couleurs d'automne. Ayons confiance, le bon sens l'emportera, un jour sans doute !!!!!

Alain Collet, président le Forum Citoyen Leff Ar Mor

Allo Tad Un service en expérimentation



A) J'habite dans la Communauté de Communes Lanvallon – Plouha (CCLP) et Je souhaite me déplacer à l'intérieur de la CCLP ou la Communauté de Paimpol Goëlo:**

- ① je choisis mon jour de déplacement :
- **Mardi, Mercredi ou Vendredi entre 8h30 et 19h30**
13h – 19h30
 - **Samedi : 8h30 – 13h30**

**CC Paimpol Goëlo représente les 9 communes de Kerfot, Lanleff, Lanloup, Paimpol, Pléhédél, Ploubazlannec, Plouézec, Plourivo, Yvias.

- ② Je réserve au : 



Les réservations doivent se faire au plus tard la veille avant 12h00

- ③ Je prends le taxi à l'heure fixée, au lieu fixé, pour 2 € par personne.

B) Je souhaite me rendre à Guingamp, Paimpol ou Saint-Brieuc :

- ① je choisis mon jour de déplacement :
- **Mardi, Mercredi ou Vendredi entre 8h30 et 19h30**
13h – 19h30
 - **Samedi : 8h30 – 13h30**

- ② Je réserve au : 



Les réservations doivent se faire au plus tard la veille avant 12h00

- ③ Je prends le taxi, jusqu'à une station de passage et d'arrêt de Tibus...puis je prends le Tibus avec le même Ticket, pour 2€ par personne.

Exemple d'arrêt Tibus : Merzer, Goudelin, Lanvallon

«EcoWatt Bretagne, le bon geste énergie»



► Communiqué de presse

L'éclairage public réduit en soirée pendant le grand froid

Suite à quelques interrogations parvenues en mairie ces derniers jours, concernant l'éclairage public, la municipalité informe, qu'en lien avec les orientations et conseils apportés par la démarche conjointe notamment de l'Etat, la Région, l'ADEME et RTE / Réseau Transport d'électricité, lors des pics de froid, **de la mise en place d'un schéma de réduction des heures d'éclairage public en soirée.**

En effet, des secteurs comme Kermilon et les parties de lotissements ont été mis en veille en soirée et nous avons gardé l'éclairage sur la partie centrale du bourg.

Le dispositif d'Ecowatt soutient l'idée que chacun d'entre nous (particuliers et collectivités notamment), par des gestes simples liés à la vie quotidienne, peut influencer de façon importante cette gestion des pics de consommation dus aux besoins de consommation, tout particulièrement à certaines heures de la journée... Afin d'éviter la plongée généralisée dans le noir complet.

Nous comptons sur votre compréhension et nous ne pouvons que vous inviter, à titre personnel, à veiller aussi à mettre en œuvre ces gestes qui peuvent influencer sur cette forte demande de consommation d'électricité, pour certains créneaux de la journée (matin et soirée en particulier).



Projet d'intérêt Général 2012 / Habitat

La Communauté de Communes Lanvallon Plouha a engagé sur les années 2011, 2012, une action volontaire et ambitieuse en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat de sa population.

La Communauté de Communes Lanvallon Plouha a engagé sur les années 2011, 2012, une action volontaire et ambitieuse en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat de sa population.

Un effort particulier sera porté sur les travaux d'économie d'énergie pour réduire la dépense énergétique des propriétaires ou locataires grâce à des aides très incitatives de l'Agence Nationale de l'Habitat et de la Communauté de Communes.

► Vous êtes Propriétaires Bailleurs

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de votre Communauté de Communes allant jusqu'à 40% (loyer conventionné) du montant des travaux plafonnés en respectant des performances énergétiques. Vous pouvez de plus accéder à un prêt sans intérêt (EcoPTZ) et à des déductions fiscales particulièrement avantageuses.

► Vous êtes Propriétaires Occupants

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans votre habitation principale : chauffage, isolation, menuiseries... Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de votre Communauté de Communes, d'une aide de solidarité écologique, d'un prêt sans intérêt

(EcoPTZ) ou d'un crédit d'impôt, et si vous êtes retraités d'une subvention de votre caisse de retraite sous certaines conditions.

Exemples d'amélioration d'un logement occupé: remplacement de menuiseries, isolation de la toiture, robinets thermostatiques...

► Vous êtes Propriétaires Occupants et vous souhaitez adapter votre logement

Vous envisagez de faire des travaux d'adaptation ou d'accessibilité de votre logement :

Exemples d'adaptation : rampe d'accès, sanitaires adaptés, aménagements pour faciliter vos déplacements intérieurs...

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), d'un prêt sans intérêt et de crédits d'impôts, et si vous êtes retraité(e) d'une subvention de votre caisse de retraite sous certaines conditions.

Pour vous faciliter les démarches d'accès aux aides et vous conseiller pour vos travaux par la réalisation de diagnostics financés par la Communauté de Communes,

Contactez l'organisme conseil désigné par le département pour animer ce dispositif :

le PACT-HD 22
au 02 96 62 22 00.

Un souhait de renseignements des permanences à la Communauté de Communes à Blanchardeau / Lanvallon

- Jeudi 08 mars 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 12 avril 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 10 mai 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 14 juin 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 12 juillet 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 13 septembre 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 11 octobre 2012 de 14h00 à 15h00
- Jeudi 13 décembre 2012 de 14h00 à 15h00.

Calendrier des fêtes année 2012

JANVIER

VEN 6	Vœux du Maire à la population
DIM 8	Loto ESPLM
SAM 14	Repas Sainte Barbe Pompiers
MAR 17	Répétition chœur d'école St Anne
SAM 21	Foire à tout A.P.E.L

FÉVRIER

DIM 5	Loto Amicale du Personnel
--------------	---------------------------

MARS

SAM 3	Fest Noz Bagad
DIM 4	Théâtre Amicale des résidents
SAM 10	Défilé + Repas carnaval C. Animation
LUN 12	Répétition chœur d'école St Anne
SAM 17	Repas disco Amicale laïque
DIM 18	Korriganed
SAM 31	Repas St Anne

AVRIL

VEN 6	Repas Ste-Anne
SAM 7	Repas ESPLM et chasse à l'œuf
DIM 8	Fest Noz Diwan Guingamp
SAM 14	Spectacle chorale
DIM 15	Loto club des Aînés

MAI

DIM 1	Foire à tout comité d'animation
MAR 8	Concours BAS
JEU 17	Fête du Paradis

JUIN

SAM 2	Gala Maxi dance
DIM 3	Brocante pompiers
DIM 3	Pêche chasseurs
DIM 17	Kermesse ST Anne
DIM 24	Kermesse écoles publiques

JUILLET

DIM 1	Loto chorale
SAM 7	Fête du Folgoat
DIM 8	Fête du Folgoat
SAM 14	Fête des chasseurs
DIM 15	Fête des chasseurs

AOÛT

VEN 3	Aubade du bagad
SAM 4	Fête du foyer
SAM 11	Loto ESPLM
DIM 26	Foire à tout Comité d'animation

SEPTEMBRE

DIM 2	Loto club des aînés
DIM 30	Foire à tout Ecole St Anne

OCTOBRE

SAM 6	Spectacle Amicale du Personnel
DIM 14	Loto ESPLM
SAM 20	Repas Samuel Autonomie

NOVEMBRE

SAM 3	Fest noz Korriganed
SAM 17	Chorale pour téléthon
DIM 18	Bourse aux jouets Amicale laïque
SAM 24	Marché Noël Comité d'animation
DIM 25	Marché Noël Comité d'animation
LUN 26	Concours de cartes téléthon

DÉCEMBRE

SAM 1	Théâtre école St Anne
DIM 2	Théâtre école St Anne
VEN 7	Téléthon
SAM 8	Téléthon
DIM 9	Téléthon
LUN 10	spectacle Noël C. d'animation
MAR 18	Spectacle Noël St Anne

La réunion annuelle de programmation.





Etat civil 2011

► Décès : 40

JANVIER

- COATANTIEC Yvonne née LORGUILLOUX, le 14 janvier à POMMERIT-LE-VICOMTE
- TOURBOT Jean Noël, 16 janvier à PABU

FÉVRIER

- FERNANDEZ Manuel, 14 février à PABU
- BESSIERE Francine née PRIGENT, 17 février à POMMERIT-LE-VICOMTE
- COLLIN Paulette née POULLEN, 21 février à PABU
- LE PAGE Marie née LE BOULZEC, 23 février à PABU
- ABGRAL Yves, 28 février à PABU

MARS

- BRIGANT Yvonne née BRIDOU, 01 mars à POMMERIT-LE-VICOMTE
- GUYOMARD née Jeanne FÉGER, 02 mars à PABU
- PRIGENT Jean, 03 mars à PABU

AVRIL

- FOUILLERE Marie née BÉNECH, 06 avril à POMMERIT-LE-VICOMTE
- RAISON Cécile, 16 avril à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LOZAHIC Annick, 19 avril à POMMERIT-LE-VICOMTE
- COTTIN Martial, 21 avril à POMMERIT-LE-VICOMTE

MAI

- BOUÉTTÉ Jean, 17 mai à POMMERIT-LE-VICOMTE
- COLLIN Jean-Yves, 19 mai à POMMERIT-LE-VICOMTE
- BOUTHOU Geneviève née MOIGNET, 26 mai à POMMERIT-LE-VICOMTE

JUIN

- SELLA Simonne née POYAC, 04 juin à POMMERIT-LE-VICOMTE
- JÉGOU Anna, 02 juin à PABU
- LE BOZEC Pierre, 17 juin à PABU
- MORIER Simone née CARRIC, 18 juin à PABU
- LE ROUX Marie née JORET, 25 juin à POMMERIT-LE-VICOMTE
- QUILGARS Hippolyte, 30 juin à POMMERIT-LE-VICOMTE

JUILLET

- LE ROY Edouard, 29 juillet à POMMERIT-LE-VICOMTE

AOÛT

- ALLAIN Raymond, 04 août à POMMERIT-LE-VICOMTE
- NICOLAS Paul, 06 août à BEGARD
- OLLIVIER Germaine née LE CREURER, 20 août à POMMERIT-LE-VICOMTE
- HERVÉ Yves, 30 août à POMMERIT-LE-VICOMTE

SEPTEMBRE

- MORICE Edouard, 07 septembre à PABU

- BRIAND Yves, 21 septembre à PABU
- LUCAS Victor, 25 septembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- RAOUL Thérèse, 29 septembre à POMMERIT-LE-VICOMTE

OCTOBRE

- BARTELS Miche, 06 octobre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- TOURBOT Anne née LE MORVAN, 12 octobre à PABU
- LEBLANC Odette, 14 octobre à POMMERIT-LE-VICOMTE

NOVEMBRE

- RIVOAL Maria-Jeanne née LANCIEN, 16 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LE POËC Francis, 15 novembre à PABU
- LE NET Lucien, 16 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- BRUNIE Robert, 24 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LE MÉZEC Jeanne, 25 novembre à TREGUIER

► Naissances : 15

JANVIER

- HOFFMANN Nathan, 4 janvier à PABU

MARS

- MKDADI Nayan Jean, 3 mars à PABU

AVRIL

- MORFOISSE Simon Pierre Bernard, 7 avril à PABU
- GUILBAUT Auguste Raphaël Michel Christian Thierry, le 15 avril à PABU

MAI

- GODEFROY Neïla, 2 mai à PABU

JUIN

- LE BESCONT Aldan Christian Jean, 10 juin à PABU
- DAGORN Gabin, 10 juin à SAINT BRIEUC

AOÛT

- PARANT Esteban Yvon Gérard, 5 août à PABU
- PECQUEUR Sarah, 12 août à PABU
- ELLIEN Kenan Jean-Claude Xavier, 22 août à SAINT BRIEUC
- MAHE Romane, 30 août à PABU

SEPTEMBRE

- GUYOMARD Linda Annabelle, 7 septembre à PABU
- LE BRETON Bleuenn, 22 septembre à PABU

NOVEMBRE

- LE GUENN Sohann Jean Narcisse, 17 novembre à PABU
- LE MOINE Joana Carole, 19 novembre à PABU

Eco citoyenneté

«Sans action citoyenne, l'action publique est inefficace»

► Les fossés

Les fossés sont utiles pour l'évacuation des eaux pluviales et pour qu'ils jouent leur rôle, ils ne doivent pas être encombrés. Il a été observé cependant que des tontes de pelouses y avaient été déposées à certains endroits, ce qui est interdit et incivil.

► Les éco points

Malgré de nombreux rappels, les éco points sont quasi en permanence souillés ; (Bris de verre, sacs poubelle sont encore trouvés devant les bacs) Le service technique passe 3 fois par semaine pour contrôler et nettoyer ; cela représente en moyenne 30 à 45mn par semaine.

Il est dommage qu'on veuille d'un côté que le bourg soit agréable, accueillant et fleuri et qu'en même temps on le souille en ne respectant pas des règles simples.

► Assainissement

Attention aux soi-disant lingettes qui se détruisent seules et qu'on peut jeter dans les toilettes ; non seulement elles ne se détruisent pas mais elles se transforment en filaments enchevêtrés qui risquent fort de détériorer les équipements de la station. Elles doivent être impérativement mises à la poubelle et non dans les toilettes ; à lire l'article sur l'assainissement pour en mesurer l'impact sur le coût.

► Elagage obligatoire le long des routes

Il est obligatoire pour les propriétaires d'arbres et de haies plantés en bordure de voie publique de procéder aux travaux d'élagage, de taille ou d'abatage si cela est nécessaire pour garantir la sécurité de tous. Soulignons que le défaut d'entretien constitue une infraction. L'élagage doit être réalisé de manière à ce que la végétation soit dégagée autour des réseaux aériens électriques, téléphoniques.



Un exemple d'incivilité - juin 2011.

Tarifs publics 2012

Commune de Pommerit Le Vicomte

TARIFS LOCATION Salle SOCIOCULTURELLE		occupation	Revalorisation + 2.25 %
1/2 journée (8h30/13h ou 13h30/20h) 1 journée = 8 h 30 / 20 h			
apéritif dansant		1 journée	179
" "		1/2 journée	120
repas + bal ; bal à papa ; LOTO du dimanche		1 journée	405
repas + bal + retour de noces		2 jours 1/2	526
repas midi et soir + bal		1 jour 1/2	478
repas midi/soir/bal + retour de noces		2 jours 1/2	596
Repas but commercial (ex : repas St Sylvestre privé)			481
hall : vente déballage - exposition vente			90
manifestation culturelle		1 journée	202
manifestation ou loto en semaine		1/2 journée	202
BANQUET - ASSEMBLEE GENERALE			
repas midi <i>OU</i> soir		1 journée	405
repas midi <i>ET</i> soir		1 journée	478
buffet campagnard midi <i>OU</i> soir			357
buffet campagnard midi <i>ET</i> soir			417
Réunion-conférence-project-conc.			
occupation		1/2 journée	120
occupation		1 journée	179
AUTRES ACTIVITES			
Fez-noz - bal			526
location salle yoga			7
CIMETIERE			
concession cimetière : 15 ans		Répartition :	67
" " : 30 ans		1/3 : Budget CCAS	135
cavurne "jardin des souvenirs" 15 ans		2/3 : Budget Communal	443
DIVERS			
photocopies aux particuliers			0.37
photocopies association : noir ou bichromie			0.086
" " : couleur			0.173
container poubelle : 240 l		tarif C.D.C.	
VOIRIE : busage, drains, PVC au prix coûtant			
BUDGET ASSAINISSEMENT			
Taxe de raccordement à l'assainissement			687
Redevance assainissement: le m ³ consommé au 01/2010			2.61
Abonnement annuel			79.64
Forfait diagnostic conformité branchement au réseau dans la limite maxi de 2 heures			60
Coût horaire au-delà du forfait pour les diagnostics conformité de branchement			30 €/heure
Forfait pour le contrôle supplémentaire de conformité dans la limite maxi de 1 heure			30
Forfait puits annuel: 25m ³ /personne ; 60 m ³ /2 personnes			inchangé
Revalorisations CANTINE et GARDERIE au 01/09 (rentrée scolaire)			
repas cantine scolaire (enfants)		2.80	au 1er sept. 2011
repas instituteurs et autres		5.56	" "
GARDERIE			
garderie municipale (Heure de présence, mais facturation à la 1/2 H)		1.10/1.30	" "
le goûter		0.73	" "

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Alain GAUTIER



**DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR**

**ARRONDISSEMENT
DE SAINT BRIEUC**

**COMMUNE DE
POMMERIT LE VICOMTE**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2011
Publication : 21/12/2011

Pour l'autorité Compétente
par délégation



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DATE de CONVOCATION

10 DECEMBRE 2011

DATE D'AFFICHAGE

16 DECEMBRE 2011

L'an **DEUX MIL ONZE** Le **QUINZE DECEMBRE** à vingt heures

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. GAUTIER Alain

Etaient présents : MM BARS FRANÇOISE, BOULBIN DANIEL, EVEN DOMINIQUE, GAUTIER ALAIN, GEORGELIN Mickaël, GUYOMARD GÉRARD, HIVARD JOSIANE, ELIEN MONIQUE, LANCIEU MICHEL, LE CALVEZ christophe, LE METAYER-MORICE Laurence, MICHEL CHRISTELLE, THEREZIEU BEATRICE, TOURBOT NADINE, UNVOAS Raymond

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés: LEMOINE Patricia, MENGUY stephane (pouvoir M. Lancien), MARQUIER claudie, PRIGENT

Jean-Pierre,

M r Dominique EVEN a été nommé secrétaire de séance.

En exercice **19**
PRÉSENTS **15**
VOTANTS **15**

(+ 1 procuration)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

→ TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2012

Madame LE METAYER/MORICE, Adjointe aux Finances et à l'Assainissement collectif, expose à l'Assemblée la situation comptable au 31/12/2011 du budget annexe assainissement, précisant que le déficit d'investissement généré par les restes à réaliser sur les soldes de subventions attendues du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau sera couvert en 2012 lors des encaissements.

La section d'exploitation fera l'objet d'une vigilance attentive en 2012 pour observation du coût de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration.

Elle propose cependant que les tarifs de la redevance assainissement, qui ont fait l'objet d'une revalorisation semestrielle conséquente depuis la mise en œuvre des travaux de restructuration de la station d'épuration ne soient pas revalorisés au 1^{er} janvier 2012 et que seules les prestations de raccordement et de contrôle le soient.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide du maintien des tarifs de la redevance comme suit :

→ Abonnement annuel au 1 ^{er} Janvier 2012	79,64 € HT
→ prix du m3 d'eau consommé	2,61 € HT
→ forfait puits annuel : 25m ³ /personne ; 60 m ³ / 2 personnes.....	Inchangé
→ taxe de raccordement à l'assainissement (+2.25%).....	687 €
→ forfait diagnostic de conformité 1 branchement au réseau.....	60 € (pour 2H)
→ dépassement horaire diagnostic conformité branchement.....	30 €/H
→ forfait pour contre visite suite à diagnostic non conforme....	30 € (pour 1H)

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Alain GAUTIER



Infos mairie

► Recensement service national ! Pour devenir citoyen

Il est obligatoire et intervient à partir de 16 ans ; il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé doit se présenter à la Mairie le mois de son anniversaire (16 ans) muni d'une carte d'identité et du livret de famille des parents. Important, il doit faire connaître tout changement de domicile jusqu'à ses 25 ans auprès du Centre Service National de Brest. Les jeunes qui auraient oublié de se faire recenser à 16 ans peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la Mairie de leur domicile.

Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (BAC, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). L'attestation de recensement doit être fournie car elle permet au jeune recensé de justifier de sa situation vis-à-vis du service national jusqu'à 18 ans. Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

► Collecte des ordures ménagères

Elle se déroule le vendredi (il n'y a pas de collecte les jours fériés). S'adresser à la Mairie pour tout renseignement ou à la Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha.

► Déchetterie de Pommerit Le Vicomte

Attention quelques modifications des horaires.

Horaires d'ouverture :

Les lundi – mercredi – samedi de 9 h à 11h45 et de 13h30 à 17h 45. Il n'y a plus de collecte de ferraille organisée par la Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha.

Les particuliers doivent se renseigner auprès de la déchetterie de Pommerit Le Vicomte pour se débarrasser des encombrants.

► Carte d'identité

Compte tenu du délai d'un mois pour obtenir une carte d'identité, il est rappelé aux Pommeritains de s'y prendre longtemps à l'avance lors d'un examen ou d'un voyage. La carte sécurisée est faite à LIMOGES. Se procurer une copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de deux mois à la Mairie du lieu de naissance et deux photos identiques récentes sur fond clair (format 35 x 45 mm), une photocopie de facture EDF, Télécom ou d'eau.

Pour un renouvellement, il faut fournir l'ancienne carte sécurisée. Si celle-ci n'est pas rendue, il faut acheter un timbre fiscal de 25 euros à la Trésorerie Principale de Lanvollon ou de Guingamp.

► Passeport

Depuis le 22 juin 2009, le passeport est biométrique. Les démarches administratives pour l'obtenir ne se font plus à la Mairie de Pommerit Le Vicomte mais à la Mairie de Guingamp au service citoyenneté.

Les horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 – de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Pièces à fournir pour le passeport :

- 2 photos d'identité récentes (format 35 x 45 mm)
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la Maire du lieu de naissance).
- justificatif de domicile (original de facture EDF ou Telecom).
- Présentation de la carte d'identité ou du permis de conduire.

Rendre le passeport périmé.

- 86 euros en timbres fiscaux pour les majeurs
- 42 euros pour les mineurs de 15 ans et plus, 17 EUROS POUR LES MINEURS DE MOINS DE 15 ANS. (timbres à acheter à la Trésorerie Principale de Lanvollon ou de Guingamp).

► Voisinage et travaux de bricolage

Les travaux de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de cause une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore tels que ponçeuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ainsi que la tonte des pelouses ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

► Élimination des déchets verts

Il est rappelé les dispositions en vigueur dans le département :

- Principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre. L'article 84 du règlement sanitaire départemental des Côtes d'Armor précise que «*le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit*». En outre, le décret n°2002-540 du 18 avril 2002 assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers.
- En conséquence, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin, et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année. Ils sont dans l'obligation, comme pour les déchets ménagers de les traiter via une déchetterie.

Nouveaux commerces, artisans ou services

Sur la commune de Pommerit Le Vicomte

► ELS Confort un artisan à votre service



Sébastien LAVOISIER, installé à «La petite motte» à Pommerit le Vicomte a créé son entreprise artisanale ELS Confort et vous propose toute une gamme d'intervention notamment : Pour tous les travaux d'électricité, domotique, plancher chauffant, chauffage électrique, VMC, aspiration centralisée, plomberie, sanitaire....

Contact : Tel : 06 74 06 76 52 • Email : elsconfort@orange.fr

► Du Producteur... au consommateur



Installé courant 2011, sur la commune de Pommerit Le Vicomte, Patrick Thomas, producteur travaille dans le cadre du label agrobiologie et au moins 3 fois par semaine, tient un stand avec un étal de plus de 40 légumes, sur les marchés dont :

- Tous les mardis matin à Paimpol,
- Tous les vendredis matin à Guingamp
- Tous les samedis de 08 h 30 à 12 h 30, sur la place du centre bourg / face à la mairie à Pommerit le Vicomte.

► Des cours d'anglais près de chez vous : c'est possible.

Alison Sinclair et Mauro Leccarcorvi habitent le manoir du Cosquer depuis 2003 et ont reçu leurs premiers clients en 2005.

Outre l'activité chambres d'hôtes, ils organisent des stages d'anglais pour les collégiens, lycéens, universitaires, pour le travail ou les professionnels ou tout simplement pour le plaisir.

Allez visiter leurs sites pour plus d'information :

www.anglais.manoirlecosquer.com

ou contactez-les : info@manoirlecosquer.com

tél : 02 96 21 74 12 - 06 99 38 43 04 - 06 78 38 43 04

Mémo

Suite aux observations des flux en mairie et des besoins de traitements des dossiers par le service administratif, la municipalité a décidé de mettre en place à titre expérimental jusqu' à fin août 2012, de nouveaux horaires d'ouverture au public.

→ Coordonnées Mairie

- Adresse :
8, place du centre BP n° 2
22200 POMMERIT LE VICOMTE
- Téléphone : 02 96 21 74 39
- Mail : mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

→ Horaires d'ouverture de la mairie

A partir du 1^{er} mars 2012 les horaires d'ouverture seront :

- Lundi : 09h00 à 12h00. Fermée l'après midi
- Mardi au vendredi : 09h00/12h00 et 14h00/17h00
- samedi : 09h00 à 12h00.

→ Permanences des élus : Maire et Adjointes

Sur rendez vous à prendre à l'accueil en mairie.

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie

Attention modification des horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi et samedi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 17h45

→ Horaires d'ouverture de la Poste

- Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00.
- Contact téléphonique : 02 96 21 74 59

→ Contact Communauté de Communes / CCLP

- Adresse : Rue du Moulin de Blanchardeau
BP 36 / 22 290 LANVOLLON
- Téléphone : 02 96 70 17 04
- Courriel : cdc@cc-lanvallon-plouha.fr
- Service Eau Urgence : 24h/ 24 : n° vert 0 800 800 953

→ Horaires d'ouverture bureau CCLP

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30.
- Samedi de 09h00 à 12h00.



DON DU SANG 2012

Ven. 2 mars en après-midi

Lun. 11 juin en après-midi

Lun. 3 décembre en après-midi

Général du futur lotissement de Mezmeur

